



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
(MEEM)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
SIMPLIFIÉE DU SOUS-PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE
26 LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU ZOU (Lot 3)**

ANNEXES

Réalisé par :

GROUPEMENT SAGE-C/ EED

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

Octobre 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 3



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot...)

LISTE DES AUTORITÉS RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ABEDAYO Bouraïma	éleveur	96772691	
02	AKABASSI René	C.V DRIDI	97935505	
03	AKAZOUNNON Pierre	Conseiller Village C/Chémaré	97056502	
04	AKABASSI Théophile	Conseiller Village	97457007	
05	KPONGBE Maxime	Conseiller Village	97853959	
06	ADJATOYE Gilbert	CA/Agouainto	96832945	
07	Agbahantia Simon	C & Zakanmi	9753694	
08	MONTEHO K. Iwané	CA/Yenanwa	9728776	
09	KOUHOSSOUNON Appolinaire	CA/Zopa	66023610	
10	AFFEDJOU Comlan	IF-ZOU	95484693	
11	LOGBO Armand	C/SGCCPE	97076023	

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	TOSSO H. Janvier	CV/ADANE	97-92-8644	Signature
02	FADENON Amos	Conseiller/GABITE HOUE	97-01-94-11	Signature
03	BONOU Jérôme	Conseiller/ HOUE	97-46-10-09	Signature
04	HOUNGEBEJI Barnabe	Conseiller ALCOU	97-29-82-96	Signature
05	KOUTCHIKAN Antoine	Conseiller AGOMSA	97-33-02-86	Signature
06	TOUGLOU Frédéric	Conseiller GABITHOUÉ	97-85-52-00	Signature
07	OBISO Iddris	CA/SAGON	97-55-89-86	Signature
08	GANTOUTOU Nestor	Sage/ADANE	96-00-02-69	Signature
09	DJOSOU K. Alain	CV/Houaigja	97028850	Signature DJOSOU K. Alain
10	DJIGBE R. Léopold	Conseiller	97065950	Signature
11	DJOSOU -Richard	Conseiller	97525632	Signature
12	CODO Jérôme	CV/LALO	97840523	Signature Jérôme CODO

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3.)



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/02/2024
Début de la séance	: 15h05'
Fin de la séance	: 16h02'
Commune	: OUNHI
Arrondissement	: SAGON
Village/quartier	: ADAME
Lieu	: Place Publique du Village
Langue de travail	: Français et Fongré

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 16 février 2024, à 15h05, une séance de consultation publique a été tenue à ADAME, dans le cadre de la mission d'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

Dès le démarrage de la séance, le Chef du Village (C.V.) Monsieur Janvier N. TOSSO a souhaité la bienvenue et salué l'équipe de consultants et les participants pour leur disponibilité à être présent à la séance. Après cela, la parole fut donnée à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et les objectifs de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées.

Après cette présentation du consultant, les questions et débats ont été :

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ANIHOUE Honoré : Comment faire si nos chambres... se retrouveraient éventuellement dans l'emprise du projet ?

- FENOUE Nicolas : Nous voulons l'aménagement de la piste qui mène dans notre localité.

- EZIN Thomas : Comment faire pour nous abonner dans notre foyer ? Quel sera le coût de l'abonnement ?

- KPADONOU Benjamin : Nous voulons des lampadaires sur le réseau à construire. Nous avons aussi besoin d'un hôpital.

Réponses aux questions

Le consultant était content des préoccupations pertinentes exprimées par les participants. Il a profité pour leur dire merci.

En ce qui concerne les réponses aux questions, il a fait comprendre aux participants que :

- les dispositions sont prises pour que les maisons ne soient pas touchées. Ce sont les arbres à grandes hauteurs dans l'emprise du projet seule qui seront pris en compte. Après l'installation du réseau de l'énergie électrique, le gouvernement (promoteur du projet) partagera avec la population les conditions et modalités d'abonnement y compris les coûts. Connaissant les conditions de vie dans les ménages, les coûts d'abonnement seront abordables et à la portée de tout le monde ;

- les besoins liés à l'hôpital, à l'abonnement, à l'aménagement des pistes, etc. seront au rapport et déposés à qui de droit.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de ce jour, il faut globalement retenir qu'elle s'est déroulée dans de très bonne ambiance avec la meilleure satisfaction de tous.

Par ailleurs, la consultation publique a été aussi une occasion pour les participants de comprendre le projet, de poser des questions, de formuler des demandes et des réclamations, etc.

Les doléances et demandes formulées se présentent
comme suit :

- dédommager et indemniser les personnes affectés par le projet (PAP), notamment les ayants perdu d'arbres à valeur économique;
- réduire le coût de prise de compte et d'abonnement aux réseaux énergétiques et électriques installés;
- démarrer très tôt le projet;
- recruter la main d'œuvre locale;
- aménager les pistes reliant les hameaux du village ADAME;
- installer des lampadaires dans le village;
- construire un hôpital.

ZANNOU Hervé
(Représentant des jeunes)



ODDO Servaive
(Représentant des sages)

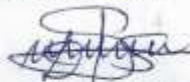


Ont signé :

V/ADAME


Janvier N. TOSSO

Consultant



Sylvain DJIBOU

HOUNKPATIN Guillaumette
(Représentante femmes)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Plan de l'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zén et Moho (Lot 3)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: ADAME Arrondissement: SAGON Commune: QUINH I
Date: 16/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	OJO Y. Médard	Professeur	96 93 22 86	<i>[Signature]</i>
2	GANNA Z. Séraphin	Clare	51916052	<i>[Signature]</i>
3	DAGNINOUM MonteP	Cultivateur	66-05-17-06	<i>[Signature]</i>
4	SONON Joseph	Pêcheur	67 34 05 32	<i>[Signature]</i>
5	SONON Alexis	Pêcheur	51.18 3816	<i>[Signature]</i>
6	OJO Paul	Pêcheur	/	<i>[Signature]</i>
7	DAGNINOUM Herve	Cultivateur	/	<i>[Signature]</i>








N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	ZANNOU Herve	Pêcheur	53 47 92 23	<i>[Signature]</i>
9	HOUNDEDOON Tatane	Cultivateur	55 23 93 35	<i>[Signature]</i>
10	ATIMINOU Herve	Cultivateur	55 06 08 19	<i>[Signature]</i>
11	FANOU Pierre	Cultivateur	97 34 41 55	<i>[Signature]</i>
12	TOHOMÉ Théophile	Cultivateur	55 67 19 36	<i>[Signature]</i>
13	GANTOUTOU Nestor	Commerçant	96 00 02 69	<i>[Signature]</i>
14	FANOU Nicolas	Cultivateur	55 23 91 14	<i>[Signature]</i>
15	DEGAN Martin	Cultivateur	/	<i>[Signature]</i>
16	OJO Nestor	Cultivateur	/	<i>[Signature]</i>
17	Tosso Prospère	Maître maçon	96 74 04 10	<i>[Signature]</i>
18	OJO DNI Gerotio	Agent Etat civil Mairie QUINH I	97 49 55 10	<i>[Signature]</i>









LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :
Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	GOOJIN Hypolite	Pêcheur	55 67 17 42	
20	KPAGNONO ABI Benjamin	Pêcheur	-	
21	KONNI Janvier Bernard	Pêcheur	-	
22	AIZENTENGE LOKONON	Pêcheur	90 62 13 38	
23	BOGNONON Landy	Promoteur	55 23 90 00	
24	ZANNOU Simplice	Pêcheur	65 23 99 72	
25	TOBONON Alfred	Pêcheur	60 66 37 53	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
26	SONON Akomède	Pêcheur	50 41 28 68	
27	AZAMASSO Marc	Cultivateur	61 89 76 18	
28	RIEBSI BOSSOUNON	Cultivateur	64 75 98 93	
29	ZANNOU Boudice	Coiffeur	61 73 92 99	
30	TOSSO Espéra	Éthnologue	67 18 04 05	
31	AGBOBSRI Chalmagne	Mécanicien	58 72 41 43	
32	AKOBO Félix	Pêcheur	66 66 47 43	
33	SONNON Paul	Pêcheur	-	
34	SONNON Mali-Madeleine	Mécanicien	-	
35	BANNON Boudille	Élève	55 67 05 91	
36	AFFAKPON Filomain	Pêcheur	-	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
37	SONON Isaac	Pêcheur	51 15 26 64	
38	SONON Yohan	Pêcheur	-	
39	DASSI Brigitte	Mécanicien	-	
40	GANHOUSO Hypolite	Pêcheur	50 62 66 16	
41	GANHOUSO DOSSOU	Pêcheur	-	
42	BOSSOUNON Mariotti	Mécanicien	-	
43	#IZENOUDE Pascale	Pêcheur	36 30 55 01	
44	TOSO Amédée	Pêcheur	-	
45	KONNI TOBONON	Pêcheur	-	
46	KPABONOU Benjamin	Cultivateur	90 54 84 10	
47	EZIN Thomas	Cultivateur	-	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
48	SOTONJE W. Alphonse	Particulier	36 48 33 18	
49	MONNOUDE Romaric	Tailleur	45 63 13 47	
50	AKODO G. Richard	Etudiant	90 52 49 09 45 83 92 00	
51	AKODO A. Achille	Pêche	69 70 09 63 20 63 49	
52	AKODO Martin	pêche	42 18 60 22	
53	GNANVI Amédée	cultivateur	-	
54	EZIN - Pamphile	cultivateur	04 71 10 58	
55	GOJONOUKPE Bakatoumé	Revenant	97 13 43 35	
56	HOUNTCHOUOU Romaric	Pêche	44 40 52 62	
57	OBA Jean	pêche	96 75 14 05	
58	GNANCAOJA Blaise	cultivateur	96 55 01 56 45 63 00 97	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
59	ABI Patrice	Cultivateur	/	[Signature]
60	SONON WASSION	pêcheur	/	[Signature]
61	HOUNTEHONOU WASSION	pêcheur	/	[Signature]
62	SONON Hildjo	pêcheur	42 69 00 52	[Signature]
63	AKODO Luc	pêcheur	/	[Signature]
64	AKODO Laurent	pêcheur	66 93 22 98	[Signature]
65	SETONDE Roméo	Cultivateur	/	[Signature]
66	ATTENON Yeman/DA	Yeman/DA Maître	Cultivateur	[Signature]
67	KONNI Gerard	pêcheur	/	[Signature]
68	DJIBOU Sylvain	Consultant	66 58 79 49	[Signature]
69	ECHIHIA Coffi Gaël	Consultant	62 65 62 79	[Signature]



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 03)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	07/08/2024
Début de la séance	:	10h00
Fin de la séance	:	11h00
Commune	:	COVE
Arrondissement	:	LAINTA-COGBE
Village/quartier	:	Adja
Lieu	:	Place publique sous les Hauguères
Langue de travail	:	Fongbè & Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN Alex
DR AGBANOU Thierry / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le mercredi sept Août s'est déroulé une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines Zou et Mono.

Au début de la séance, le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et à la population. Puis le consultant en prenant la parole

a détaillé les points de l'objet de la rencontre :

- Présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et recommandations
 - Répondre aux préoccupations de la population
- Après le consultant a donné la parole à la population quand il a finit de détailler le projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DEGBA Damien : c'est un projet à féliciter et à accompagner mais nous voulons aussi des infrastructures d'accès possibles, la réalisation d'une maison des jeunes, la bibliothèque.

TORON Pauline
L'électrification est vraiment important pour nous. Est-ce qu'on aura la réalisation d'une infrastructure matérielle pour la population. Réseau de réseau. Il nous faut des antennes de relais.

AMOUSSOU Delphine : Je remercie le gouvernement pour ce projet. Nous manquons vraiment de l'électricité.

GANDO Ambroise : Merci à tous. Est-ce du mensonge ce projet? Pourquoi depuis ça prend du temps le démarrage? Il y a trop de faux promesse. Commencer le travail au plus vite.

Réponse du consultant.

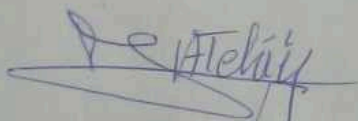
Puis qu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité des interventions. Il a rassuré que toutes les doléances seront intégrées au rapport. Et a rappeler que ce n'est pas de faux promesse ni de mensonge. La population a apprécié les échanges.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

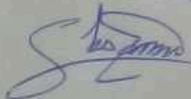
Au terme des échanges qui s'est bien déroulé à la satisfaction des participants, des recommandations ont été formulées :

- Démarrer au plus vite les travaux.
- Recruter la main d'œuvre locale
- Réaménager la voie d'accès
- Réaliser des infrastructures d'eau, marchande.

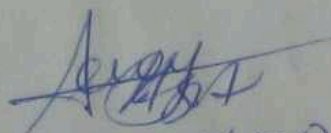
Ont signé :



AHIOMAVO T. Apollinaire
(Représentant des jeunes)



LEGBA C. Damien
(Représentant des sages)



HOUNKPATIN Alex
(Représentant consultant)

†
TONON Pauline
(Représentant des femmes)



Athanase DANNON



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 03)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: ADJA Arrondissement: LANTA-COGRÉ Commune: COVE
Date: 07/08/2024



Athanasie DANNON

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AHIMAVO. Towanou Apollinaire	Organisateur	97-00-22-45	
2	AGOUNNON Xavier	Peintre	62 54 77 37	
3	Dannon Richard	Visionnaire	47 59 -12-13	
4	TONON Pauline	Commerçante	62-14-46 86	+
5	SADEJI Thérèse	Commerçante	56-06-71-52	
6	GANDO Ambroise	Colporteur	96-31-05-11	
7	AHOLOUKPE Lionel	Éleveur	56-67-25-15	
8	BOCCO NORBERT	cultivateur	96483212	
9	LEGBA.C Damien	cultivateur	67-71-04-15	
10	DAH- ABLI	cultivateur	9736-95-89	
11	DANNON. Gabriel	cultivateur	95-80-50-40	o AB

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	LOKONDON. K. Jérémie	Acrobate danseur	67-88-9251	
13	GANTCHEMIN. K. Félix	Maçon	67-70-99-40	
14	DANNON. Solange	Coiffeuse	53-36-18-84	
15	DATPO-HOUNKINDO	Ménagère		⊕
16	DOSSOU. Nadège	Couturière	62-08-32-27	
17	LEGBA. Larissa	élèveur	62-66-0741	
18	BOSSEU. Christine	Ménagère		
19	AGBODO. Juliette	Commerçante	57-90-04-97	
20	AHOLOUKPE Pauline	Commerçante		⊕
21	SONON. Collette	Commerçante		
22	AMOUSSOU Néphine	Commerçante	56-51-57-77	
23	TEHANDO. Félicité	Apprentie	-	
24	AHOLOUKPE A. Jacques	Coiffeur	91802848	
25	ATO GO Felise	/	53 27 12 18	
26	TONON. Lambert	producteur	96-43-48-50	
27	BDECO Mathieu	Cultivateur	95-30-25-27	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...3.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	07/08/2024
Début de la séance	:	13h00
Fin de la séance	:	14h00
Commune	:	COVE
Arrondissement	:	LANTIA COGBE
Village/quartier	:	AGA
Lieu	:	Place Public AGA
Langue de travail	:	Fongbe, Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN Alex

M AGBANOU Thierry / M YABI Herwe'

RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre et le mercredi sept Août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début de la séance le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et à la population.

Puis il lui a donné la parole pour présenter l'objet de la rencontre. L'objet de présente comme suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations de la population

Après avoir donné les détails sur le projet, la population a posé quelques questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUËMOUN KPE Alexandre

Je remercie sincèrement le gouvernement pour ce projet.

Est-ce que les poteaux prendront pas la voie principalement seulement où les travaux y sont effectués ?

LEGBA Louis : Fatiguer d'attendre. Que les projets commencent vite.

TOLAN Lambert : Merci pour ce projet. Aidez nous à relancer l'ager la vie, l'infrastructure (Humain) qui est créé pour nous aide pour la culture doit être revue.

LEGBA Elisabeth : Pour les travaux veillez recruter la main d'œuvre locale. Créer nous une maison de jeune, un hôpital, un terrain de foot et quelque kit de foot. On a vraiment besoin de soutien.

Repose du consultant

Une fois finis de porter les préoccupations le consultant a repris la parole et à rassurer les intervenants tout en les remerciant pour la qualité des échanges.

Tout lors de l'ance seront intégré au rapport il a précisé.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges, la population a apprécié et est satisfaite des réponses apportées. La séance s'est bien passée. La population a formulé quelque doléance :

- Reaménager la voirie municipale
- Veiller à la qualité des travaux
- Recruter la main d'œuvre locale

La population accepte le projet et est disponible à accompagner les experts.

Ont signé :

[Signature]

TONON Lambert
(Représentant des jeunes)

[Signature]

SYBA Lamasse
(Représentant des sages)

LEGBA Elizabeth
(Représentant des femmes)



[Signature]
HOUNKPATIN Alex
(Représentant consultant)

LOUKOUYA Rémi



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mondouli

(Lot 3.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village :

AGH

Arrondissement :

CHINTA COGBE

Commune :

COVE

Date :

02/08/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	NAKOBA - Lambert	Producteur	52-46-56-52	
2	AHOLUKPE Jeronigwe	Ménagère	-	
3	TONDON Félicité	Ménagère	-	
4	BOKO Ephraïm	Ménagère	66-65-03-83	
5	NOVONOU Marie	Ménagère	-	
6	HOUESOU Rosalie	Couvreur	-	
7	NOVONOU Patrice	Cultivateur	-	
8	XANVI Florence	Ménagère	41-13-15-37	
9	TEBETHO. Laurincia	Ménagère	57-97-37-13	
10	LEGBA. Gaston	Cultivateur	-	
11	HDUNGBE. LEA	Commerçant	60-06-23-90	

REPUBLIQUE DU BÉNIN



No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AHIMBAVO-T. Appolinaire	Urgentiste	63-27-1048	
13	LEGBA BABAVO	Maçon	61-42-6532	
14	LEGBA. Louis	Cultivateur	-	
15	NAKPO Maice Rim	Mécanicien	91-81-25-42	
16	TONON. Brigitte	Couturière	54-00-34.65	
17	LOKOUVA. Renie	CV	94-07-35-92	
18	HIRONTITE Charlotte	Couturière	-	
19	SODJEBRE Faustine	Couturière	-	
20	AKAPO. HERNINE	Couturière	58-61-70-88	
21	HOETHOUNKPE Alexsandre		67529598	
22	LEGBA. Sylvain	Tisserand	95-07-07-37	
23	SODJEBRE. Samuel	Cultivateur	-	
24	ABOUNTID. LEON	Cultivateur	-	
25	TONON. Dominiqne	Cultivateur	-	
26	LOHONON. Siphilème	Couturière	91-69-53-95	
27	LEGBA. Thierry	Maçon		



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 03)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17 juillet 2024
Début de la séance	:	12h00'
Fin de la séance	:	13h30'
Commune	:	Bobicou
Arrondissement	:	Avaybannan
Village/quartier	:	Agbokeu
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAOTAN Olévia

DR AGBANOU Thierry, DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 17 juillet 2024 et le mercredi 17 juillet 2024 il est tenu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou, Mono (Lot 3). Au début de la séance, le chef village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre qui se présente comme suit :
- Présenter le projet à la population et recueillir les avis et les recommandations des participants de consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

LOSSOU Yvette : Je vous remercie et nous remercions les autorités. Je suis particulièrement contente et nous voulons que les travaux démarrent

ASSENONVO Ayéladjama : Nous remercions les autorités. Nous acceptons le projet et nous voulons que les travaux démarrent le plus vite possible.

AZADJE Euphrasie : C'est un bon projet et c'est une bonne nouvelle. Nous voulons que les travaux démarrent

AZOKPOTA Elias : C'est une bonne nouvelle pour nous. Et nous voulons que le projet prenne en compte le reste de la localité.

Les populations acceptent le projet.

Réponse de la consultante :
Elle remercie les intervenants pour la qualité de leurs interventions et les assure que toutes les interventions sont fidèlement prises en compte.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées :


- Démarrer les travaux au plus vite
- Recruter les jeunes de la localité dans les travaux
- Prendre en compte le reste de nos besoins dans les travaux : eau potable pour la population, la construction de la voie qui quitte le goudron pour agbokou, construction de nouvelle école pour nos enfants, et la construction d'un marché à agbokou.

Ont signé :

Représentante des femmes
~~Elle~~
TOUDOTE Elisabeth

Représentant des jeunes
~~Elle~~
ADJADJIHOUE Marco-Polo

Représentant des sages
~~Elle~~
NAN ARPAT
Représentant des consultants
~~Elle~~
OLAOTAN J.N. Olivia

chef village AGBOKOU
~~Elle~~

Dieu-Donné ADJADJIHOUE



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 03)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AGBOKOU Arrondissement : Avogboman Commune : Bobo-cou
Date : 17 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADJADJHOUE DIEU-DONNE	Agriculteur	95 40 79 62	
02	DANSI Boniface	BOCNON	94 99 41 34	
03	AZOKPOTA Athanase	Eleveur	95 86 70 55	
04	Azokpota Mathurin	Couturier	95 79 52 71	
05	ADJADJHOUE Marco-Polo	Eleveur	95 32 29 36	
06	AZOKPOTA Misaël Roland	Enseignant	95 40 74 62	
07	Guidi Demise	Commerçante	94 10 38 33	
08	Tchouchoumira Rosalie	Commerçante	-	
09	GUETI Eklémence	Commerçante	94 07 41 03	
10	ADANJAI Hortence	Commerçante	94 20 27 25	
11	ADJADJHOUE Ignace	Mécanicien	59 98 60 37	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AZOKPOTA Armand	Agriculteur	85 71 74 85	
13	GANHONJI Lwamber	Cultivateur	64 70 03 54	
14	AKPATA Nestor	Enseignant	41 49 20 08	
15	AVOKAN Rosine	Citoyenne	94 43 24 62	
16	AHEKO Nadège	Citoyenne	65 97 53 00	
17	AKPATA Angèle	Containière	65 40 45 55	
18	AZOKPOTA Elias	Soudeur	95 54 40 91	
19	ADINSI Adèle	Coiffeuse	94 00 62 54	
20	AZANJI Eufrasie	Commerçante	41 20 54 83	-
21	AKPATA Claude	Maçon	84 95 42 36	
22	TOUDOTE Elisabeth	Commerçante	80 21 97 69	
23	AKPATA Pascal	Maçon	94 42 95 66	
24	Agbotomé Sabine	Commerçante	66 10 98 92	
25	BADE Elisabeth	Commerçante	48 14 08 65	
26	AZOKPOTA Marcel	Chauffeur	95 69 04 37	
27	LOSSOU Yvette	Commerçante	-	X

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ASSINNO Ayélodjana	Commerçante	95 88 10 49	
29	ADDOU Josiane	Tisserande	55 57 51 18	
30	KOJIGAN Wilfred	Militaire	64 51 11 10	
31	BENOU Yvette	Commerçante	64 70 14 57	
32	AGON Pauline	Commerçante	94 94 11 07	
33	AKPATA Charlotte	Commerçante	62-32-4891	
34	AZOKPOTA Micheline	Commerçante	64-14-6976	
35	ALLIHLONON Cécile	caféière	5477247	
36	AKPATA Philéas	Enseignement	65647003	
37	AGBESSI Joëliane	Commerçante	56577541	
38	GIBANMETON Lydia	Commerçante	55750708	
39	DANSI Emile	électeur	95384126	
40	AFFEDJOU Odile	couturière	98542557	
41	AZOKPOTA Thimonté	Chauffeur	95926163	
42	NOUGBONJI Renette	Commerçante	.	
43	DJONJO Sykain	Mécanicien	94 44 21 01	

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
44	KOSSA Lydie	Commerçante	9035 4970	✓
45	DANSI Alexandre	Chauffeur	66193125	✓
46	ALLAME Rosalie	couturière	95576002	✓
47	SINGBE Janvier	Mason	67836275	✓
48	MILLOGBO Saala	Couturière		✓
49	AZOKPOTA Epiphane	Mason	60363692	✓
50	AKOUTA Evodie	Commerçante	94558130	✓
51	AZOKPOTA Elie	Chauffeur	94441196	✓
52	Agbohuto Gildase	Electricien	64516796	✓
53	GANSIEN Diane	Commerçante	45326635	✓
54	TOUDOTE Faustin	Geometre	94324210	✓
55	KPALIKA Joceline	Commerçante	✓	✓
56	BOSOU Christine	Commerçante	✓	✓
57	KODJIGAN Gerard	Chauffeur	94174635	✓
58	DJALILE Ludivine	Commerçante	✓	✓
59	ZOWEDO Christian	Mécanicien	98613758	✓
60	OLAOTAN Olivia	Commerçante	61793818	✓



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.0.3)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06/08/2024
Début de la séance	:	16h00
Fin de la séance	:	17h00
Commune	:	OWINHI
Arrondissement	:	SAGO
Village/quartier	:	AHOGO
Lieu	:	Devant les Maisons des CV
Langue de travail	:	Fon ; Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN AGX

DR AGBANOU Thierry / DR YABI Hervé.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le six août s'est déroulée une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début le chef du village a souhaité la bienvenue à la population et au consultant pour expliquer en suite l'objet de la réunion.

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations de la population.
- Répondre aux exigences (préoccupations) de la population.

Après présentation des points, la population a posé des préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

FATONDO Augustin : c'est un projet très important pour notre localité. Nous sommes très importants. Commence vite le projet.

MEKPO Severine
Nous avons besoin du courant pour notre bien être, pour nos machines que nous pensions installer.

K. PADONOU Joseph : Toute nos remerciement à l'état pour ce projet. Nous avions vraiment besoin du courant car parfois on fait 13 km pour aller tirer ailleurs.

ZINSON Cyrille : Comment prendre les compteurs et le kilowatt est à combien.

GOKOUN Yves : Je remercie tout les acteurs mais dit nous est-ce que le projet va commencer avant la fin du mandat du président ? On a trop attendu déjà. Faites vite.

GOUNTODÉ Valentine : on apprécie le projet mais on veut aussi des marchés, des hôpitaux, des points d'eau potable, un terrain de basket et des K.T sportifs.

Reponse du consultant.
Après avoir remercié les intervenants, le consultant a rassuré que tous les doléances seront intégré dans le rapport. Il a aussi en forme que une équipe viendra pour les compteurs et que le projet commencera bientôt. La population accepte le projet et est satisfait des échanges.

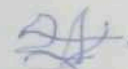
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

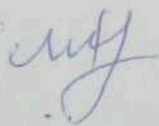
Au terme des différents échanges, la population a accepté et est satisfaite des points abordés mais a formulé des recommandations et de léances:

- Construire des infrastructures de qualité
- Recruter de la main d'oeuvre locale
- Réaménager la voie d'accès au village
- Construire des infrastructures marchandes, scolaires, hospitalières

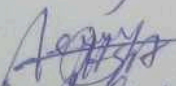
La population est impatiente et veut que les travaux commencent au plus vite.


Ont signé :


FATONDÉ Augustin
(Représentant des sages)

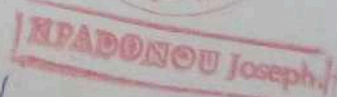


MEKPO Séverine
58 46 88 42
(Représentant des femmes)


HOUNKRATIN Flex
(Représentant + du consultant)


KPADONOU T. Gérard
47 84 00 86
(Représentant des jeunes)




KPADONOU Joseph

CV/AHO 90



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 03)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AHOGO

Arrondissement : SAGAN

Commune : DJINHI

Date : 06/08/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KPADONOU Joseph	CV-AHOGO	96 66 78 87	<i>Joseph</i>
2	KPADONOU Joseph <i>Benard</i>	Agricome	69 79 09 53	<i>Benard</i>
3	ZINSSOU <i>Dimithie</i>	Cultivateur	97 75 04 32	<i>Dimithie</i>
4	ZINSSOU <i>Flerant</i>	Cultivateur	97 75 02 76	<i>Flerant</i>
5	MONSSOUDE <i>Tréné</i>	Cultivateur	61 90 95 92	<i>Tréné</i>
6	HOUESSOU <i>Énéb</i>	Chargé	66 15 04 96	<i>Énéb</i>
7	HOUESSOU <i>Simard</i>	Cultivateur	47 84 00 86	<i>Simard</i>
8	GOUNTINDE <i>Coromie</i>	Cultivateur	64 78 09 67	<i>Coromie</i>
9	ZINSSOU <i>Cypelle</i>	Cultivateur	44 71 25 66	<i>Cypelle</i>
10	AGUNI <i>Victoire</i>	ménagère	47 84 00 86	<i>Victoire</i>
11	MERPO <i>Dévelim</i>	ménagère	58 46 88 42	<i>Dévelim</i>

Commune de DJINHI
Le Chef Village
Joseph

KPADONOU Joseph

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGAZOUNON Janeline	Ménagère	41 49 35 58	J
13	GOUNTONDE Mardelène	Élève	67 79 09 69	T
14	HOUNWANDU Cyrain	Cultivateur	64 46 56 14	T
15	ZINSSOU Colette	Ménagère	94 08 60 56	U
16	HOUËNON Karime	chef sécrétaire	51 42 83 92	U
17	GOKOUIN Ayres	Étudiant	95 25 10 46	U
18	VODÉANON Armand	Cultivateur	66 08 65 58	U
19	TOSOU Ephraïme	Cultivateur	60 97 45 01	U
20	AKPOTÉ Lucien	Cultivateur	97 65 63 85	U
21	GOUNTONDE Emile	Cultivateur	47 32 91 13	U
22	GOUNTONDE Yvonne	Ménagère	47 84 00 86	U
23	AKINDOÛLÉ Charlotte	Ménagère	19 66 66 78 87	U
24	GODDAHI Paula	Ménagère	66 16 34 25	U
25	AZANMASSO Antoinette	Cultivateur	42 15 05 90	U
26	HOUËSSOU Paula	Ménagère	58 46 88 42	U
27	KPADONON Raymond	Cultivateur	45 95 86 81	U



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/07/2024
Début de la séance	:	17h00'
Fin de la séance	:	18h30'
Commune	:	Boboïon
Arrondissement	:	Avogbannan
Village/quartier	:	Ahénadansou
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLADTAN Olivia
DR AGBANOU Biang, DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le lundi 15 juillet s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 3). Le chef village a ouvert la séance en accueillant chaleureusement la consultante et en remerciant sa population. L'objectif de cette séance est : présenter en détail le projet à la communauté et recueillir les avis et suggestions des participants afin d'évaluer les potentiels impacts environnementaux et sociaux du projet et de définir les mesures adéquates pour les atténuer et optimiser les bénéfices. La consultante a présenté les différentes composantes du projet et a souligné l'importance de cette phase de consultation pour garantir une mise en œuvre respectueuse de l'environnement et des populations locales.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KPALIKA Barthélemy : Je remercie les autorités pour ce projet. J'aimerais savoir si les maisons seront cassées pour ces travaux ?

KPALIKA Maurice : Je vous remercie. J'aimerais savoir si l'implantation des poteaux et ligne électrique ont pris en compte les voies de la mairie.

YEDEME Sabine : Je vous remercie. Nous acceptons le projet. Les travaux peuvent commencer.

AIZANNON Justine : Immence est notre joie et nous acceptons le projet. J'aimerais savoir si le projet peut prendre en compte la construction de notre voies qui quitte Avagbannan pour Ahoadanan.

LIDJA Sadebaire : Je vous remercie. Nous sommes content et nous acceptons que les travaux commencent.

KPALIKA Fabrice : Je remercie les autorités nous prions les autorités de prendre en compte le reste de la localité pour les travaux puisque la localité est grande en superficie.

Réponse du consultants : Lors qu'elle reprend la parole, la consultante a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Elle les a rassuré que toutes les interventions ont fidèlement pris en compte et souligne que les maisons ne seront pas cassées pour ces travaux. L'implantation des poteaux et ligne électrique ont pris en compte les voies de la mairie.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations suivantes ont été formulées :

- Recruter les jeunes de la localité dans les travaux
- Démarrer au plus vite les travaux
- Prendre en compte les besoins de la population en matière d'eau potable, route, infrastructure sanitaire

Ont signé :

Représentante des femmes

HOUAO Prida

Représentant des sages

KPALIKA Barthélemy

Représentant des consultants

OLAOTAN J.N. Olova

Représentant des jeunes

KPALIKA ALABI TI Alphonse

Chef Village

KPALIKA A. Nicolau



















Projet d'Électrification Rurale (PERU)












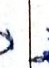




Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)





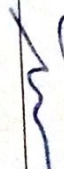



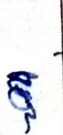

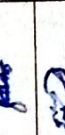
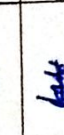




LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC


Village : **AHOUDADRONOU** Arrondissement : **AYOGBANJAY** Commune : **Botricom**
Date : **15/01/24**


N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
001	KPALIKA ALBERTI Aphonse	HOUYNOU-GAN	87 77 94 12	Alphonse
002	LINDA Sacerdaine	Magasin	91 14 27 48	LA
003	BOUTISSOU DSKHAL	Location	64 79 66 58	OPRE
004	KPALIKA Emile	chauffeur	94 67 27 57	SMIL
005	KPALIKA Gangbadjo	HOUYNOU-GAN	95 16 12 21	BS
006	KPALIKA Frédéric	chauffeur	94 41 85 12	Frédéric
007	KPALIKA Micae	Cultivateur	84 57 05 03	
008	VERDGETOU Marten	chauffeur	68 24 05 02	VERDGETOU
009	KPALIKA Bathélemy	démarcheur	95 53 53 60	BA
010	KPALIKA Brice	chauffeur	94 46 87 24	BRICE
011	ZANMASSOU Benjamin	Technicien G-c	66 34 92 90	ZANMASSOU


No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
012	AHANVO Indicaël	Commisçant	65 45 78 03	
013	GADJEVO Marguerite	Commisçante		
014	KPALIKA Jean	Agent ONAB	95 38 80 50	
015	BODJOSOU Steeve	Agent d'assurance	97 74 27 57	
016	AHANVO Anthei	Chauffeur	97 74 18 30	
017	BODJOSOU Charlotte	Receveuse	60 54 48 06	
018	YEREMÉ SABINE	Receveuse	94 22 38 34	
019	GODANI Clémence	Receveuse		
020	SEGBE Binoit	Peintre-auto	95 19 05 20	
021	ZOUHANANDE Beatrice	Receveuse	98 53 25 07	
022	KPALIKA Hourkondje	Receveuse	69 37 31 20	
023	HOUBO Frida	Receveuse	65 42 84 03	
024	FATONDISI Fatima	Receveuse	65 69 29 11	
025	D'OLIVERA Jemalle	Receveuse	67 92 93 94	
026	GANGA Sidonie	Receveuse	95 33 88 54	
027	AMEDEGD Fidèle	Receveuse	94 74 44 04	


N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
028	AHANVO Vétérin	Emargement	95 36 68 21	
029	KPALIKA Fumoline	Reclenchure	—	
030	AHANVO Albanie	Reclenchure	64 78 15 59	
031	KPALIKA Demise	Reclenchure	44 07 25 24	
032	KPALIKA Léonie	Reclenchure	—	
033	SENOU Héloïse	Reclenchure	60 21 18 51	
034	KPALIKA Agathe	Reclenchure	99 37 15 96	
035	KPALIKA Bado	Reclenchure	65 55 44 64	
036	ATTIN Mireille	Reclenchure	94 25 67 24	
037	AZOKPOTA Séverine	Reclenchure	—	
038	KPALIKA Sangese	Reclenchure	—	
040	KINI Ruth	Reclenchure	94 53 90 22	
041	ADOME Georgette	Reclenchure	98 22 11 50	
042	DITINDA BBA Gemmaire	Reclenchure	64 17 42 10	
043	KPALIKA Reine	Reclenchure	—	
044	SEGBE Lucine	Reclenchure	60 96 99 83	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
045	AHANVO Emilienne	Revueuse	/	
046	AGOUDDO Jeanne	Revueuse	/	
047	SEGBE Guohlain	Chauffeur	415430 11	
048	AHANVO Henri	Cultivateur	/	
048	AHANVO Richard	Quantier	/	
049	SEYBA Romarin	Chauffeur	9612 0977	
050	AGBOHOUTO Jérôme	Revueuse	9431 2372	
051	ADIA Charles	Chauffeur	64 3348 68	
052	KPALIKA Célestine	Revueuse	/	
053	KPALIKA Michael	Guinéen	64 12 61 64	
054	AGBOHOUTO Solange	Revueuse	9539 8753	
055	GANBRA Paulin	Chauffeur	0556 41 33	
056	ATINDAGBA Mireille	Revueuse	/	
057	AIZANON Justine	Revueuse	94 2621 92	
058	KPALIKA Sabine	Revueuse	8363 2134	
059	ALESSOU Florence	Revueuse	/	

060 DJALE Bernadette
Cultivateur - 

061 AGBANMADE Nadia
Revueuse 4345 9370 

062 WPAVKA Eugène
Touleur 98544587 

063 KPALIKA Jacques
Enseignant 44022883 - 

- 064 - KRALSKA Geography Topografe 68155054 ~~4118~~
- 065 - KRALSKA Cejpin Chudjeva 63235079 (E)
- 066 - KRALSKA Epifanie Cestovni 60683002 Kmit. E
- 067 - AVOKAN Amie He Cernogant 8437820210
- 068 - KODJIGAN Juliane Cernogant 60546035 0
- 069 - ZINSON Rosaline Cestje 0
- 070 - KRALSKA Emeliane Cernogant 95693267 ^{Em}
- 071 - KRALSKA Bomeo Apponant 44022882 ^{Em} BMA
- 072 - ADDANLIN Lucere Cestovane 0
- 073 - KRALSKA Franvise Cestovna 60221408 X



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17-07-2024
Début de la séance	:	8h33-
Fin de la séance	:	9h02
Commune	:	DISSA
Arrondissement	:	AGONDI
Village/quartier	:	AVOKANZOUN
Lieu	:	devant la maison du CV
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : BLOE. Arsène
AGBANOU Thieray / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi dix sept juillet 2024, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot. 3) au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et ses collègues de la population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter le projet. Il a présenté ainsi

présenter le projet à la population
Recueillir les avis et recommandations des participants
Le consultant a expliqué les activités du projet
environnementales et sociales afin de déterminer les impacts
des projets sur l'environnement et le milieu humain et
formuler les mesures d'atténuation et maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

GANGAN Daniel: Ses voies prises en compte
par le projet sont insuffisantes

ASSO. HOW Gisèle: Aider le village à avoir
de l'eau potable

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandations
A la fin de la rencontre qui s'est
passée dans une bonne ambiance, les partici-
pants se disent satisfaits et ont formulés les
recommandations suivantes:
- Étendre le projet aux autres rues.
- Aider le village à avoir de l'eau
potable.

Ont signé :

Représentant des Jeunes
AGOWNSI Dominique
9532 79 85

AGOWNSI

Représentant des Sages
ADJAHO André
9579 80 97

ADJAHO

Représentante des
Femmes
BAGAN Sylvie
45 50 00 58
Sylvie

Représentant
consultant
BLONDASENE
9723 59 07
BLONDASENE

CV de AVOKANZOUN
ADJAHO Cyriaque
9568 97 60



ADJAHO
Synergie ADJAHO



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 3...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ANOKAN ZOUN Arrondissement : ALOUNNA Commune : DJIDJA
Date : 17-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	YAO Felick'	Revendeuse	429966239	
2	GANGAN. Z. Daniel	Buculteur	94 83 0003	
3	ADJATHO Andre	Revendeuse	95398097	
4	GANGAN Bertin	53 66 4700	53 66 4700	
5	ASSOROU Esnel	Revendeur	60964997	
6	ADJATHO eyniaque	Revendeuse	95 68 9760	
7	Heunte-ADA Fargdel	Revendeuse	97 54 8545	
8	GANGAN Friedesie	Revendeuse		
9	YAO Pauline	Revendeuse		
10	GANGAN Theophile	Revendeuse	9579 8536	
11	BAEAN Sylvie	coiffeuse	45 50 0058	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
	SODONON BASILE	Reverendeuse	95434363	
	ATAKPA Alexandre	chauffeur	96308160	
	ADJAHOTODJE Ibert	Zem	95835361	
	ASSO GIBENON Amato	cultivateur	-	
	GUEGNI I. Maxime	Cultivateur	69 61 65 47	
	AGASSONON Jeanne	Reverendeuse		
	FANDOHAN Blandine	Reverendeuse		
	STEHINI Etance	Reverendeuse	61 253 130	
	BOUANENO Claude	Macon	96312213	
	ADASSAN Claude	Tailleur	95262689	
	AHOISSA Fulbert	chauffeur	95298465	
	AGRESSI Bonheur	Zem	94532801	
	GAMGAN Fauchon	chauffeur	95152906	
	AVITRANDESSI Prudence	Ciller	62032318	
	ADODAGBE Séraphin	chauffeur	95260693	
	GANGAN Abed-Négo	Mécanicien	43925612	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	LALI Anne Marie	revendeuse		
13	KPOS SOUTHOUE E Phayre	revendeuse	66 500757	
14	HOUNTO-ADA Janvier	Revendeuse	94 09 22 21	
15	HOUNTO-ADA Sébastien	Revendeur	67 15 88 52	
16	BATEAM Alix	commissaire	96 10 36 53	
17	HOUNTO ADA Lévin	Zéon	67 06 60 09	
18	OUADJO Bi Doucou	revendeur	-	
19	AGOUNSIN Clément	Revendeur	96 09 03 80	
20	GANGAN Florent	cilleur	-	
21	GANDEIC Seman	revendeur	-	
22	SEGAN Maxime	chef de file	69 00 23 37	
23	KPONON Jemiliff	Revendeuse	91 12 88 05	
24	GANGAN charbelke	revendeur	59 97 94 28	
25	Beke Oportune	Revendeuse	85 24 50 96	
26	ASSOKOU Helemaire	Revendeuse	45 99 33 04	
27	ADJEKAMALIE Augustine	Revendeuse	57 81 55 94	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. K.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22/07/2024
Début de la séance	:	10h 15
Fin de la séance	:	10h 52
Commune	:	DSI DJA
Arrondissement	:	DSI DJA
Village/quartier	:	DJESSI
Lieu	:	Chg le CV
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : BLO Anselme / AGBANOU
Thieray / YABI Hwa'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE
 Le mardi vingt et deux juillet 2024, à 10h 15, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. K.) au début de la séance le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié sa population pour la disponibilité puis il a invité le consultant à présenter le projet. La présentation ainsi qu'il suit :
 - Présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et recommandations des participants
 Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AFFODO Bienvenue. Aménager la route
menant à DJESS qui est en danger de
destruction.

TIEHOU Bone: Aider les populations à avoir
de l'eau potable et des toilettes publiques.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rue centrale s'est bien développée et les populations ont demandé une amélioration de la voirie d'accès à la localité ainsi que des toilettes publiques et de l'eau potable

Ont signé:

Représentant des Jeunes
AFFODO Julian
52 24 03 00

Représentante des femmes
AFFODO Marguerite
95 16 54 52

Représentant des sages
ASSIGBE Abscis
53 36 30 98

CV de DJESSI

MAXIKIN Emile
ANKIN Emile



Représentant consultant
BLO Anseine

972 35 90 7

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(14/...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: NESSY Arrondissement: DSS/SSA Commune: DSS/SSA
 Date: 21-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AFFODO Ferdinand	Cultivateur	69918077	<i>[Signature]</i>
02	AFFODO Euphrase	"	5077782	<i>[Signature]</i>
03	AFFODO Hubert	"	52240300	<i>[Signature]</i>
04	AFFODO Maguinite	Commerçante	95165452	<i>[Signature]</i>
05	AFFODO Bienvenu	Cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
06	KPOFONDE Pauline	Commerçante	-	
07	ABAHA Marc	Cultivateur	95649750	<i>[Signature]</i>
08	AGOUNZE Leonard	"	67531451	<i>[Signature]</i>
09	ASSIGBE Alexis	"	53363038	<i>[Signature]</i>
10	EGBEKOU Paulin	"	99386595	<i>[Signature]</i>
11	MEHOU Rose		91937203	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	RHOKONA SEBEGNON	Commerçant	94766039	<i>[Signature]</i>
13	ZOUGOLI Sathine	Cultivateur	91140779	<i>[Signature]</i>
14	EGBEKOU Anicet	"	52764949	<i>[Signature]</i>
15	AFFODO Veronique	Commerçante	53472167	
16	AFFODO Celestin	Cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
17	DEHA Lionie	Commerçant	94226349	
18	AGOUNZE Igoi	Cultivateur	60179222	
19	KOUSSIVI Martine	Commerçante	-	<i>[Signature]</i>
20	BOSSOUNON Verónica	Commerçante	-	<i>[Signature]</i>
21	AGBOTA Christiane	Commerçante	-	<i>[Signature]</i>
22	AFFODO Euphrasie	Commerçante	-	<i>[Signature]</i>
23	AGOUNZE Wilfried	Cultivateur	94354667	<i>[Signature]</i>
24	ABAHA Rose	Commerçante	67900546	<i>[Signature]</i>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	12/02/2023
Début de la séance	:	9h
Fin de la séance	:	10h20
Commune	:	Djidja
Arrondissement	:	Dah
Village/quartier	:	Dridji
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Hervé/BALOGOUN Roméo

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le dimanche douze février
A été tenue une séance de consultation publique dans le cadre
des travaux d'électrification rurale de 150 localités dans les
départements des Collines, du Zou et du Mono (Lot. 3.).
A ce début de la séance, le chef du village a salué le
Consultant et a remercié la population pour le déplacement.
Il accorde la parole au Dr AGBANOU Thierry, qui à son tour
à remercié le CV pour la mobilisation et la population pour
sa disponibilité. Il décline l'objet de rencontre tel qu'il suit
- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et préoccupations des participants.
Le consultant a expliqué les activités du projet
et a levé un coin de voile sur le contenu de sa
mission avant d'inviter l'audience à prendre la
parole pour exprimer son point de vue.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KPONGBE Maxime : Merci beaucoup à vous. On est dans le besoin de courant. Maintenant l'Etat a pensé à nous. Nous sommes contents de cela.

AKABASSI Donatien : Merci au président de la République et à toutes les autorités. On ne peut pas refuser de manger. Nous sommes prêts à accueillir les équipements et rien ne peut bloquer les travaux chez nous.

ATTINZOVE Blaise : Merci à vous. Il y aura-t-il de l'indemnisation sur les pertes d'arbres?

AKABASSI René (CV) : Merci infiniment au Gouvernement. Nous sommes au village, pourtant on aura désormais l'électricité. Je vous prie d'intégrer d'intégrer les hameaux Ssigon, Acazouningon, Tchoringon et Tzounkpa dans les prochaines phases du projet.

TCHOUGBO Germaine : Merci beaucoup à la délégation. C'est une bonne chose. Nous les femmes en avons énormément besoin. Sans le courant, on ne peut pas entreprendre efficacement et durablement de nos jours. Que Dieu vous bénisse.

KPONGBE Maxime : Merci à vous. Quel sera le coût du compteur?

BOURAIMA Adébayo (Suppléant du CA) : Merci à vous et au Gouvernement. Nous sommes fier et comblé de ce qu'il fait pour nous. y invite le projet à faire l'extension même avec les poteaux en bois au-delà des limites actuelles.

Reponses du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant remercie les intervenants. Il les a indiqués les suggestions formulées ont été bien notées et seront versées au rapport de mission.

Tenant aux différentes préoccupations, il a informé le public que le gouvernement prendra les dispositions pour appliquer un coût promotionnel d'abonnement afin motiver un grand nombre de ménages à s'abonner.

Concernant la question de compensation, le consultant a rappelé que c'est le commanditaire qui a exigé le point des arbres et qu'au moment opportun, une démarche sera menée à l'endroit des propriétaires.


Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour a été bien déroulée à la satisfaction des participants. Le consultant a présenté les activités du projet. La population a posé des questions auxquelles des réponses ont été fournies. Les recommandations formulées à l'issue de cette réunion sont :

- Étendre l'électrification aux hameaux Asségon, Acazoungon, Tehozigon, Felicienon (camp peulh) et Tézoungon aux prochaines phases même si les poteaux seront en bois.
- Implanter les poteaux à proximité des habitations pour éviter les toiles d'araignée et les bruits de tension.



TOHOZIN André
(Représentant des aînés)


Ont signé :



HEDJE Richard
(Représentant des jeunes)


~~AM~~ AHLI Lucienne
(Représentante des femmes)




Bouraima ADEBAYO
(CA adjoint)


YABI Hervé
(consultant)


AGBANOU Thierry
(consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 3...)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Dridji Arrondissement: Dan Commune: Djidja
Date: 12/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AKABASSI René	CV AHOYEME cultivateur	97-93-5505	
2	AKABASSI Donation	AHOYEME mécanicien	97 53 13 94	
3	AWESSOU Olivier	AHOYEME	9604 39 81	
4	HEDJE Richard	coiffeur AHOYEME	9704 07 96	
5	AKABASSI Théophile	ménager AHOYEME	97 45 70 07	
6	AKABASSI Pépin	cultivateur AHOYEME	96 39 31 10	(V)
7	AKABASSI Olivier	instituteur AHOYEME	6606 32 10	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	AWESSOU Marcel	cultivateur AHOYEME	51 15 28 42	
9	KPONGBE Maxime	cultivateur	97 85 39 59	
10	AZADJI Marins	cultivateur		
11	KPONGBE Gildas	vétérinaire	96 12 37 74	
12	AKABASSI Michelle	cultivateur	65 27 96 85	
13	AKABASSI cyrille	Revendeur	96 40 08 03	
14	ATCHEDO Ferdinand	chauffeur	67 13 37 75	
15	TOHOJIN André	cultivateur	97 54 85 10	
16	ZOWEDO Tossode	cultivateur	90 77 42 15	
17	SOKINSI Félix	chauffeur	96 32 50 72	
18	AZADJI Madeleine	cultivateur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SEGLE Eusebe	cultivateur	-	
20	ATTINZOVE Yacynth	cultivateur	59 23 27 41	
21	AMAHOU Gerard	eleveur	97 65 48 49 97 65 72 49	
22	SEGLE Ectole	cultivateur	96 85 25 34	
23	AZADJI Léandre	cultivateur	69 21 12 46	
24	AZADJI Rodrigue	cultivateur	59 63 33 20	
25	HEDJE Masoudi	Revendeur	97 54 89 79	
26	SONON Ivette	Menager	94 22 27 26	
27	AWADJI Nestor	cultivateur	96 36 56 88	
28	KIKI Gildas	cultivateur	94 39 47 35 94 39 47 35	
29	GOGBOTO Edouard	cultivateur	97 03 86 45	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	OROBIVI Ambroise	Instituteur	69 32 22 14 67 30 09 68	
31	HEAJE Victor	Cultivateur	5 6 23 06 63	
32	ANAXOUIN Gislain	Couture	90-01-05-21	
33	DJONGOLIME Gaston	Couture	97 03 85 81	
34	MITO Elie	Cultivateur	51 16 73 98	
35	MITO Blaise	Cultivateur	97 03 89 19	
36	SEGLE Calixte	Cultivateur	67 26 71 01	
37	ATTINZOVE Ferdinand	Cultivateur	91 68 02 29	
38	AYIDEKON Dominique	Cultivateur	97 45 77 59	
39	AGBESSI Hervé	Instituteur	66 08 55 50	
40	AHOSSI Bezairé	Cultivateur	97 23 06 91	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	BOSSA Pacôme	Boutiquier	97 92 75 60	
42	AHOSSI Antoine	Cultivateur	96 14 89 31	
43	AKABASSI Veronique	Cultivateur	97 03 79 84	
44	ATTINZOVE Stanislas	Mécanicien	64 40 42 49	
45	LDUHA Emmanuel	Producteur	96 09 08 86	
46	ATTINZOVE Diédonné	Soudeur	97 22 49 45	
47	ATTINZOVE Angélique	Cultivateur	53 06 32 35	
48	MITO Bienvenue	Mécanicien	91 27 80 83	
49	AWADJI Jean	Cultivateur	67 71 67 00	
50	AWADJI Hypolite	Cultivateur	97 03 84 32	
51	HEDJE Bertine	Revendeuse	96 69 41 59	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	HOUAGBEME Charles	Sécurité	90-80 97-86	
53	SOTTO DANIEL	Cultivateur	69 57 29 59	
54	ATTINZOVE Isaac	Fonctionnaire	97 42 37 87	
55	AGNANKANTINDE SONON	Ménagère	62 50 65 43	
56	ZOGLEHOUÉ Madelaine	Ménagère	64 72 31 23	
57	SEGLE Antoine	Cultivateur	—	
58	AKABASSI Maxime	Conducteur	65 25 73 10	
59	HEDJE Jean mari	Commerçant	95 91 15 44	
60	AKAZOUNON Pierre	Cultivateur	97 05 65 02	
61	ADEBAYO Bouraima	Éleveur	96 77 26 91	
62	AKABASSI Hervé	Cultivateur	—	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	ATTINZOVE Gaston	Cultivateur	52 96 05 54	
64	SEBOME Clodine	Couturière	6236 16 31	
65	SEGLE Pamphile	Revendeur	51 10 10 13	
66	DJETTO Séraphin	Cultivateur	55 06 70 99	
67	DSIKPO Pemano	Revendeur	63-24-28-59	
68	LOSSOU Isaban	Choffeur	94-42-69-05	
69	SEGLE Honoré	Cultivateur	96 32 24 66	
70	SEBOME Arnaud	Am. Chauffeur	66 16 66 51	
71	AMAHOU Sélestin	Cultivateur	53 06 19 77	
72	AGBOWAI Joseph	Cultivateur	96 31 07 44	
73	SOGLD Almand	Cultivateur	97 63 61 09	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
74	ATTINZOVE Ivo	Cultivateur	97 45 71 08	
75	HEDJE Smaila	Cultivateur	58 75 88 33	
76	GUIDIGBDHOU Ephraïme	Cultivateur	95 03 05 58	
77	SOJNI Dieu donne'	Cultivateur	66 47 45 88	
78	ALAKPEGANDE Pauline	Ménagère	/	
79	AHOSSI Sika	Ménagère	/	
80	AHOSSI Lydie	Ménagère		
81	ANWESSOU Aubin	Scièur	96 02 35 02	
82	AKABASSI Landri	Cultivateur	97 91 81 18	
83	TOHOZIN Victorin	Cultivateur	66 87 57 93	
84	GOÏTO Victor	Cultivateur	97 36 98 09	
85	YABI Hermès	Consultant	56 56 31 38	
86	BALOGOUN Roméo	Consultant	96 57 15 53	
87	AGBANOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot..3.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06/08/2024
Début de la séance	:	08h00
Fin de la séance	:	09h00
Commune	:	OUMHI
Arrondissement	:	GAGON
Village/quartier	:	GAKOU
Lieu	:	chez le CV de GANKOU
Langue de travail	:	FON, Peul, Français

Représentants du Consultant : MOUNKPATIN Alex
DR AGBANOU Thierry DR YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi six août 2024 à deux mille vingt-quatre s'est déroulée une consultation publique dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début de la séance, le chef du village a bienvenue au consultant, à la population puis le consultant après avoir été introduit par le chef du village a donné les points de l'objet de la réunion :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations de la population
- Répondre aux préoccupations de la population

Après avoir présenté les détails du projet la population a posé quelques questions et

B. QUESTIONS ET DEBATS

KOUDO RO JOSEPH : Félicitation aux autorités et à l'équipe des experts.

N'est-ce pas pour les campagnes électorales ?

Est-ce que les compteurs sont déjà disponibles ?

Une que nous sommes dans un besoin crucial de du courant

FAGBOURE OKE : Merçi à tous le monde.

Les portaux irons + ~~ils~~ ils dans tous

les hameaux du village ? Bénéficiaires, nous

d'un projet pour l'installation de l'eau potable

et de réaménagement de la voie d'accès au village ?

OGOU DJOBI Alice : c'est un bon projet et félicitation au gouvernement.

Mais pourrions nous rentrer en possession d'un compteur ?

OGOU DÈLÈ Emmanuel

Je remercie le gouvernement pour cette initiative. Dans notre village ici le courant nous fait vraiment défaut.

Reponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité

de leur interventions. Il a rassuré que

toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront versées

dans le rapport. La population a apprécié les échanges.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS


A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées.

- Démarrer au plus vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre locale
- Réaménager la Voie d'accès au Village.

Représentant des Jeunes

Ont signé :

Représentant des Sages





6366 04 11

KOUDORO DAOUDA



CV/GAKOU KOUDAKI ADEGBOLA


ATCHOGOUN Koutchoro


OGOUJOB I Alice
(Représentant des femmes)

~~Alex~~
HOUNKPATIN Alex
(Représentant du consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 3)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : GAKOU Arrondissement : SAGON Commune : QUINHI
Date : 06/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ABIODOUN Jean	Cultivateur	69 04 16 31	
2	KOUDORO Joseph	Cultivateur	95 08 04 12	Signature
3	KOUDAKI Adegbola	Cultivateur	66 63 87 85	
4	KOUDTEIGAN Wassieu	Cultivateur	67 96 38 13	
5	OGOUDJOBI Abiassè	Cultivateur	/	
6	KOUDORO Daniel	Cultivateur	/	
7	AKAN Adésanyà	Cultivateur	90 44 07 58	
8	FAGBOURE Akéyadé	Cultivateur	62 57 80 72	
9	Abiassè Mohamed	Cultivateur	60.07.19.51	
10	KOUDORO Daouda	Cultivateur	63 66 04 11	
11	ATCHOGOU Koucharo	Cultivateur	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	OYENIROU Agoudauro	Cultivateur		
13	OGOUDELE Emaniel	Propriete	99.62.40.17	OT
14	OGOU DJOBI Alic	Ménageur	45.01.43.86	OT
15	AYEDEDJOU Aminantou	Ménageur	/	
16	OKPE Nimanta	Ménageur	/	
17	MOYEDE Routou	Ménageur	/	
18	KANYE Djeignan	Cultivateur	/	
19	KOUDJEIGNAN Dinan	Cultivateur	/	
20	OTCHANBI Afaichan	Ménageur	/	
21	FAGBOURE Olufoumini	Ménageur	/	
22	ABISSEKAN Wensilate	Ménageur	/	OT
23	OGOUDELE Dacoude	Cultivateur	54.43.43.90	Dangy
24	OTCHANNEROU Yakoubou	Cultivateur	94.08.62.92	OT
25	KOUDORO Raffiou	Cultivateur	68.19.86.96	OT
26	OGOUDELE Berehoye	/	/	OT
27	KOUDAKI Latif	Cultivateur	54-43.04-50	OT



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	23-07-2024
Début de la séance	:	17h12
Fin de la séance	:	17h47
Commune	:	DISSA
Arrondissement	:	DAN
Village/quartier	:	HANAGBO
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Fon, Français

Représentants du Consultant : B. O. E. Assame

AGBANOU Thierry / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 23-07-2024, à 17h12, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié sa population pour la disponibilité. Le consultant a alors fait sa présentation ainsi qu'il suit :

- Recueillir les avis et recommandations des participants
- Présenter le projet

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et de compensation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TODO Desomb: Démarrer rapidement le projet pour le bien être des populations

YAGBO Sidome: Amener le village à avoir de l'eau potable

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est déroulée dans une bonne ambiance et les participants ont souhaités que le projet démarre vite. Ils ont aussi voulu que soon prochainement de l'eau potable.

Ont signé :

Représentant des Jeunes

TODO Pamphil

97580261



TODO Démas

60218651



YAGROSSI Démas

60218651

CV du Village HANA GBO

TODO Léon

916908140





TODO Léon

Représentant Consultant

BLO Arsène

97235907





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HANAGBO Lot : 3... Commune : DJIDJA
 Arrondissement : DAN
 Date : 23/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	TODO Léon	Cultivateur	96308140	
2	TODO Indore	Cultivateur		
3	TODO Sylvester	Conducteur	49434445	
4	Lokomon Pauline	résidente	60356047	
5	TODO Dimi		60418651	
6	TOGNON Justin	Cultivateur		
7	ADJAHOSSA Blanche	Cultivateur		
8	TOGNON Calixte	Cultivateur	624272381	
9	TODO Eric	Cultivateur	96036423	
10	TODO Marcel		96152998	
11	YAGBO Sidomwe	résidente	60418651	
12	TODO Roméo	Cultivateur	42778260	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TODO Abraham	charpenter		
14	TODO Thigenny	Educateur		
15	DJONHON Polynere	Cultivateur	68 22 83 58	683
16	ADONNE Cecile	Cultivateur	52.246 3359	682
17	TODO Marcus	Cultivateur	91 03 34 76	7023
18	DJONHON Gnaatien	Cultivateur	63 62 58 28	582
19	AKOKPON Yvonne	revenduse	97 85 43 82	685
20	DJONHON Siraophim	Cultivateur		684
21	HEHOU Beaudite	revenduse	65 86 80 37	687
22	TODO Ignance	Cultivateur	43 41 50 15	686
23	DJONHON Symphonien	Cultivateur	67 23 85 18	688
24	TOSSE AHOUBAN Agnes	revenduse		689
25	TODO Pamphil	charpenter	97 88 02 61	687
26	AHOSSOU HE Odile	revenduse	63 05 88 37	689
27	AGBANNON Jonas	Cultivateur	48 13 42 87	684
28	HOUEGBE Felix	Cultivateur	60 93 90 81	684

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	GOUKOTAN Thomas	Cultivateur	44 77 70 50	
30	KANLISSOU Inga Soubi	Cultivateur		
31	GOUKOTAN Thérés	revenduse		
32	GOHOUNGO Alecks	Cultivateur		
33	TO DO Chaudiane	revenduse		
34	AGBANNONX Antoine	Cultivateur		
35	TO DO Victor	Cultivateur	96 36 64 07	
36	TO DO Auban	Cultivateur	96 83 94 14	
37	GOBOLEMON Collette	revenduse	-	
38	AGBANNON Samuel	Cultivateur	63 57 52 53	
39	AGBANNON Benjamin	Cultivateur		
40	AGBANNON Benjamin	revenduse		
41	ZO HOUNPATON Joseph He	Cultivateur	53 45 87 98	
42	ZOULANTON Delphine	revenduse	51 84 51 01	
43	DSE HOKI Nana	Cultivateur	96 27 35 26	
44	ZOULANTON Euphrane	revenduse	67 39 74 85	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.03.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 18 juillet 2024
Début de la séance	: 10h30'
Fin de la séance	: 12h00'
Commune	: Bobi ion
Arrondissement	: Paragan
Village/quartier	: Helou
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAOTAN Olivia

DRAGRANOU Thierry, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 18 juillet 2024, un atelier de consultation publique a été tenu dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.03.). Le chef du village a ouvert la séance en remerciant les habitants pour leur participation et a présenté l'objectif de la séance : informer la population sur le projet et recueillir leurs avis afin d'évaluer ses impacts potentiels sur l'environnement et la communauté. La consultante a détaillé les activités prévues et a expliqué que son rôle était de collecter des données pour identifier les impacts positifs et négatifs du projet, puis de proposer des mesures pour atténuer les effets négatifs et maximiser les bénéfices.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HETIN Ferdinand : je vous remercie et je remercie les autorités. Ce que je m'en vais dire depuis 6 ans qu'on a commencé avec cette étape on a encore rien reçu comme poteau ni ligne électrique. Nous sommes découragé nous ceux de Helou Zazin quand un projet vient on oublie ceux de Helou Zazin or c'est une grande localité il faut que les travaux démarrent le plus vite possible.

NOUWÉ Louise : je vous remercie je ne voulais pas venir à cette réunion parcequ'on nous a déjà trop deçu depuis 5 ans on nous parle d'électricité mais on ne voit rien. Nous sommes à Helou-Zazin dans les localités limitrophes on reçoit mais nous au milieu on n'a pas reçu. Nous vous prions de réaliser les choses maintenant.

AYATCHAME Justin : je vous remercie. C'est comme si les autorités viennent nous blaguer sans rien fait. Nous acceptons le projet vous pouvez commencer les travaux.

ADJALIAN Sylvain : Merci aux autorités. Ils sont venues ici plusieurs fois mesurer les poteaux et mettre les piquets depuis des années nous n'avons rien reçu. Les localités limitrophes ont reçu. Commencer les travaux si il vous plaît nous sommes dans l'obscurité.

WOUATCHION Alexis : je te remercie mais nous on ne voulais pas te recevoir il faut informer les autorités de venir demander les travaux.

Réponse du consultant : Elle remercie les intervenants et les rassure que les activités vont commencer bientôt.


SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée, les participants ont formulé quelques recommandations :


- Demarrer les travaux le plus vite possible.
- Prendre en compte le reste de nos besoins : réaliser la route qui quitte Agbòkàn pour tin djin. La voie est un cul-de-sac, fournir de l'eau potable à la population.

Ont signé :

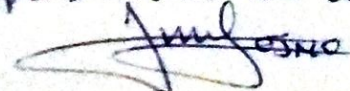
Représentante des femmes


AKPOMAHO Béatrice

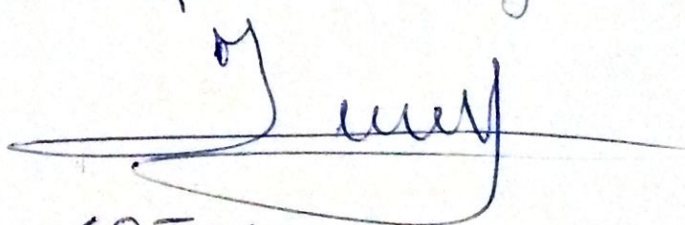
Représentant des sages


AYACHAME Justin

Représentant des consultants


CLOTAN J.N. Olivia

Représentant des jeunes


SOTCHEKO George
Chef village de HELOU




Adrien TCHÉKOU



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 23.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Hérou Arrondissement : Passagen Commune : Bobicon
Date : 18 Juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HETIN Ferdinand	Conseiller	95576087	
2	AYATCHANÉ Euvie	Commerçant	90999590	
3	TCHÉFOU Nicaise	Commerçant	94138795	
4	AYATCHANÉ Claude	Revueuse	95764556	
5	WOUTCHANE Romain	Entrepreneur	94153134	
6	AYATCHANÉ Justin	Entrepreneur		
7	NOUWE Louïse	Commerçant	65179003	
8	GBOHOUNON Leonard	Agriculteur	94101852	
9	ADZALIAN Hypolyte	Agriculteur	57917147	
10	ADZALIAN Sylvain	Planson	67784267	
11	SOTCHEKO George	Agriculteur	60762226	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNE Pascaline	Vendeuse	63 46 59 41	Signature
13	HETIN Germain	Agriculteur	94 27 22 45	Signature
14	AYOSSE Lucien	Entrepreneur	94 48 28 67	Signature
15	TCHEROU André	Agriculteur	97 46 82 88	Signature
16	BOUDJOUHLI Aline	Commerçante		Signature
17	HOUBEBO Babou	Agriculteur	64 80 27 98	Signature
18	TCHEROU Roger	Agriculteur	94 39 33 98	Signature
19	ADZALLAN Davrice	Agriculteur	94 27 22 44	Signature
20	AKPOMAHOU Béatrice	Vendeuse	53 88 43 20	Signature
21	AGONZOUNON Angèle	Agriculteur	96 23 23 49	S
22	AWELE Fabrice	Agriculteur	94 37 09 21	+
23	TCHEROU Ferdinand	Agriculteur	58 08 11 34	Signature
24	AYATCHANE Pascal	Entrepreneur	64 77 28 89	Signature
25	TCHEROU Eustache	Agriculteur	95 74 31 33	Signature
26	ATEKPARI Nadège	Commerçante		Signature
27	TCHEROU Agnès	Commerçante	63 03 40 95	Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	BENOU HOUEKABZO	Agriculteur		
29	HOUNDEDO JULIENNE	Commerçante		
30	SOTCHEKO LUCIENNE	Commerçante	91441622	
31	ATEKPARI BOCONON	Entrepreneur		
32	AGBOHOUZO LIDIA	Vendeuse		
33	AGOUNONLO EVELINE	Vendeuse		
34	AKOKPON AIME	Agriculteur	69515673	
35	ABLIADJI RODOLPHE	Agriculteur	65765027	
36	HE TIN FLENE	Commerçante		
37	DEGNON DAIRHOLLE	Agriculteur		
38	BENPOU EMILE	Agriculteur	53886457	
39	KANDJICA ODETTE	Commerçante		
40	WOUTCHION ALEXIS	Agriculteur	9141036170	
41	AZINHOU EMMANUEL	Agriculteur	65433024	
42	ZINSSOU ELENE	Vendeuse	63149673	
43	OLAOTAN OLIVIA	Consultante	61493818	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...^{D3})

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06/08/2024
Début de la séance	:	09h45
Fin de la séance	:	10h30
Commune	:	Quimbé
Arrondissement	:	SAGON
Village/quartier	:	HINVEDO
Lieu	:	Place Public
Langue de travail	:	Fongbé

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN S. ALEX

DR AGBANOU Thierry 1001 YABI Hervé.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 06 août 2024 - quatre et le mardi six août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot...).

Au début de la séance, le conseil Gnancaja Patrice a souhaité la bienvenue à la population et au consultant. Il a expliqué que le chef du village va nous rejoindre.

Le consultant a détaillé l'objet de la rencontre.

- Suit :-
- Présenter à la population le projet
 - Recueillir les avis et recommandations de la population
 - Répondre aux préoccupations.
- Après avoir détaillé les points, la population a posé quelques questions de compréhension. Il accepte le projet et son satisfait.

B. QUESTIONS ET DEBATS

LOKONON Martine : Merci aux autorités pour ce projet. Combien de personnes sont impacté par le projet (combien de biens) ?

BOCO Sabine : Merci pour la parole. C'est un projet que j'apprécie beaucoup car l'électricité on en a vraiment besoin et aussi de marcher pour la femme et de la microfinance, de l'hôpital.

AGLINDÉ Antoine : Comment rentre en possession d'un compteur ? De plus dit à l'état de nous diminuer un peu le prix du compteur.

BOCO Paul : Je félicite le gouvernement pour le projet. Aide nous pour que le projet commence vite car il y en a qui n'ont pas du tout le courant.

DAGBONON Jacques : Pourquoi dans certains lieux les lampadaires ne fonctionnent pas ?

DAKPÉ Domantien : Merci à tous le monde. Je voulais juste demander de nous charger un peu la voie de sable et gravier, on souffre trop.

Reponse du consultant
Après les interventions, le consultant a remercié chaque participant et a rassuré que tout les doléances seront annexé au rapport. Une équipe qui va partir après le chargement de comment prendre les compteurs les biens affectés seront en outre gérés par une autre équipe. Les réaménagements seront assurés d'ici là pour les dysfonctionnements observés. La population est satisfait de l'échange et accepte accomplir les travaux.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de nos échanges, la population a compris le projet, et accepté et est prêt pour accompagner les autorités.

Elle est satisfaite des points abordés.

La population a formulé les recommandations qui suivent :

- Recruter la main d'œuvre locale
- Réaménager la voie, les infrastructures.
- Diminuer le prix du compteur
- Electrifier tous les hameaux de Hinvedo

Commencer vite les travaux car nous sommes dans un besoin crucial.

~~Signature~~

Ont signé :

GANHOUNDJO Alpin

T.P. 55 83 90 22
(Représentant des jeunes)

Signature

BOKO POR

T.P. 45 32 54 45
(Représentant des sages)

Signature

LOISONON Antie

T.P. 5 857 16 34
(Représentant des femmes)

CV / HINVEDO



Basile N. GANHOUNDJO

Signature

HOUNKPATIN Alex

(Représentant du conseil d'administration)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 02.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HINVEDO Arrondissement : SAGON Commune : QUINHI
Date : 06/08/2024

Basile N. GANHOUNDJO



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GANHOUNDJO T. Alpha	élève	55 83 80 22	
2	DAKPE Donatien	cultivateur	25 76 27 36	
3	KPADONOU Franck	cultivateur	96-30-56-64	
4	DOYONON Nestor	cultivateur	57 32 78 69	
5	BOGNINOU Eric	cultivateur		
6	DALLA Henri	Eleveur	55-23-86-20	
7	AGNANTOME Eric	Etudiant	67 82 83 25	
8	AGLINDE Serge	Secrétaire	58 60 79 11	
9	TAGBONON Jacques	Cultivateur Jacqueline		
10	EKPERI Filoumine	Revancheuse	63 39 05 49	
11	HODONOU Pauline	Revancheuse	55 83 86 30	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GOULOME Sandrine	Vanduse	99 05 59 28	S
13	AKPA Cicasse	Vanduse	53 98 41 50	S
14	HOUSSOU Pierette	Ménageur	47-07-79-09	H
15	ALLOKPENON Ellène	ménageur	-	S
16	DANSI Félix	Cultivateur	-	S
17	LOKONON Coppette	Vanduse	65 95 12 73	S
18	LOKONON Martine	Revancheuse	5 857 16 34	S
19	DANHON Dominique	Cultivateur	96 19 97 98	S
20	NONVIDE Djogé	Ménager	96 36 10 49	S
21	BOKO Paul	Cultivateur	45 32 54 45	S
22	BOKO Delé	Cultivateur		S
23	DOSSOU Pélagie	Vanduse	91 85 52 78	S
24	AGLINDE Artaïne	Cultivateur	67-39-21-65	S
25	BOKO Sabine	Vanduse	60 55 61 04	S
26	GANHOUNDO André	Cultivateur	45 62 24 91	S
27	GNAKADJA Patrice	Cultivateur	61 22 08 34	S



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/02/2024
Début de la séance	: 17h30'
Fin de la séance	: 18h38'
Commune	: OUIHI
Arrondissement	: OUIHI CENTRE
Village/quartier	: HOUAIDJA
Lieu	: Salle de réunion du village
Langue de travail	: Français et Fongbé

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 16 février 2024, un deux-mil-vingt-quatre et vendredi seize février s'est tenue dans la salle de réunion de HOUAIDJA une séance de consultation publique dans le cadre de la mission d'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

À l'ouverture de la séance, le chef du village Monsieur Alain K. DJOSSOU a adressé ses mots de reconnaissance à l'endroit de l'équipe de consultants et des participants pour leur disponibilité manifestée. Il a invité l'assistance à écouter attentivement l'exposé oral dans la suite de la séance. C'est ainsi que la parole a été accordée à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES ;
- recueillir les préoccupations et répondre aux questions posées.

Après cette étape, les questions et débats ont été...

B. QUESTIONS ET DEBATS

- SOKENON Rémi : Nous vous remercions. Le courant est à plusieurs usages et très important dans nos foyers. J'aimerais savoir si le projet va prendre encore assez de temps avant de démarrer.

- LOKOSSOU Médard : Comment se fera l'abonnement ? Est-ce que l'abonnement nous sera facile ? Est-ce que le type de poteau prendra en compte l'état de notre sol et des eaux récurrentes dans notre localité/village ?

- DJOSSOU Marc : Quelles sont les formalités à remplir pour faire un abonnement ? Est-ce qu'on peut installer une unité industrielle dans notre village avec l'énergie électrique que vous nous apportez ?

- DJOSSOU Barthélémy : Merci au gouvernement et à son chef pour avoir pensé à notre localité. Nous aimerions qu'on pense à nos pistes d'accès car elles sont dégradées et leur aménagement s'impose à nous.

- HOUNGBE DJI Bernadette : Nous sommes très content de votre venue. Avec l'énergie électrique, nous avons d'énormes besoins dans notre localité. Nous avons des besoins liés à l'approvisionnement en eau potable, à une antenne relais GSM pour faciliter la communication et d'un centre de santé car nous en souffrons énormément.

Réponses aux questions

Le consultant a repris la parole pour remercier les intervenants. Pour les réponses, il souligne que les dispositions seront prises pour faciliter l'abonnement des uns et des autres. Now, le projet va démarrer après validation des rapports. De bons poteaux adaptés au sol seront implantés. Oui une unité industrielle peut fonctionner.

Les demandes et doléances formulées par les participants sont :

- dédommager et indemniser les personnes affectées par le projet, notamment les propriétaires des arbres à valeur économique;
- démarrer à temps les travaux;
- réduire le coût d'abonnement à la population;
- tenir compte des conditions difficiles liées aux inondations lors de l'implantation des poteaux et veiller aussi à la qualité des poteaux à planter;
- aménager les pistes d'accès aux hameaux du village dégradés;
- recruter la main d'œuvre locale;
- apporter l'eau potable dans les hameaux du village;
- installer une antenne GSM pour faciliter les communications;
- installer des transformateurs avec le système de qualité pour le fonctionnement normal des unités industrielles.

Représentant des Jeunes

Expédit S. DJASSOU

Représentant des vieux

#

Barthelemy DJASSOU

Représentante des femmes

Céline DJASSOU

Ont signé :

CV / HOUAIDJA



DJOSSOU K. Alain

Consultant

Sylvain DJIBOU



Projet d'Electrification Rurale (PERU)




Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 3)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOUIDJA Arrondissement : OUNHI Commune : OUNHI
Date : 16/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AMOISSOU Choukambou	cultivateur	52.83.32.05	
2	AGINI Charlotte	Elève	//	
3	AKINON Martine	Cultivateur	//	
4	HOUGBEDJI Bernandette	Cultivateur	//	
5	DJOSSOU Fawamou	cultivateur	//	
6	KOUNDJALE Eléna	cultivateur	//	
7	ABICICLE Naman	cultivateur	//	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	SALACOR Blandine	commissante		
9	LOUCHOULLOU Colotte	commissante	67.29.3227	
10	BOCO Léopodine	Tissotante		
11	AGBANNINHIN Florent	Margés	52.13.8855	
12	DJOSSOU Nestor	cultivateur		
13	DJOSSOU Batremin	cultivateur		
14	AMONGOU Léon	Chargé	55.17.02.21	
15	DJOSSOU Simplicie	cultivateur		
16	AGBANNINHIN Raphaël	Chauffeur	55.34.91.86	
17	DJOSSOU K. Monli	Elève	44.11.41.69	
18	DJOSSOU François	TALIEUR	44.24.00.80	
19	DJOSSOU K. Alain	CV	97.02.88.50	
20	HOUNSA Emmanuel	cultivateur	42.29.29.09	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
21	DJASSOU S. Expédit	Enseignant	91067177	
22	DJIGBE Rémi	cultivateur	43101618	
23	DJASSOU Paulin	Menuisier	43102221	
24	LOKOSSOU Alexis	Cultivateur	-	
25	DJOSSOU Richard	cultivateur	60937309	
26	AMOGOU Edmond	cultivateur	-	
27	ODOUN Abiola	cultivateur	66746569	
28	DJIGBE Léopold	Exploitant de Sable	65222327	
29	ODOUN Essoubi	Cultivateur	52646009	
30	DJOSSOU D. Marc	Couturier	55630481	
31	HOUNDONOUBO Celestine	Cultivatrice	-	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
32	AMOGOU Olabodé	cultivateur	95684131	
33	DUSSA Honorine	Menagère	-	
34	AKPEYEKPO Hyacinthe	Mécanicien	53442627	
35	LOKOSSOU Jeannette	Menagère	-	
36	DJOSSOU François	Couturier	44240080	
37	HOUNTOME Cyrilaque	Maçon	94079931	
38	DJOSSOU Céline	Menagère	45065025	
39	DJOSSOU Séraphin	cultivateur	-	
40	LOKOSSOU Médard	cultivateur	67296582	
41	HOUSSOU Teye'	Coiffeuse	-	
42	EZIN Alfred	Chauffeur	55627257	
43	DJIBOU Sylvain	Consultant	66587945	
44	ECHINA Coffe Gort	consultant	62656279	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	24-07-2024
Début de la séance	:	17h10
Fin de la séance	:	17h43
Commune	:	BOHICON
Arrondissement	:	LISSEZOUN
Village/quartier	:	HOUNDON
Lieu	:	Salle de réunion de l'arrondissement
Langue de travail	:	FONGBE Français

Représentants du Consultant : BLO E. Arsème

AGBANOU Thierry / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le mercredi vingt quatre juillet s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre du projet d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (lots). Au début de la séance, le représentant du chef d'arrondissement a souhaité la bienvenue au consultant et à remercier sa population pour sa disponibilité. Il a ensuite donné la parole au consultant pour présenter le projet que ce dernier a présenté comme suit:

- Présenter le projet à la population
- recueillir les avis et recommandations aux participants

Le consultant après avoir présenté les activités du projet a indiqué aux participants qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et de maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

GUEDENON Mathias Est-ce le projet en cours ou un autre ?

KINIGBE thionkè: Les votes puisse en compte
- les lampadaires sont defectueux dans le village

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est bien déroulée et les participants ont fait les recommandations suivantes:

- doter le plateau de lampes de lecture pour l'éclairage des sites.

Ont signé :

Représentant des Jeunes
KOUANON

Le CA de l'arrondissement
de USSEZOUN

Représentante des Sages
EUEDENON Théodore
96578279



Arnaud KINSY-AVOUNDOGBA

Représentante des Femmes
ASSIMADA Sabine
95094851

[Signature]



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOUNDEY Arrondissement : LASSEROU Commune : BOKHLOM
Date : 24-07-2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergement
01	DOYONEN Charlotte	Commerçante	60 03 19 63	Carte
02	KOUDANOU Madeste	Chauffeur	60 10 78 51	
03	FANDI Valérie	Commerçante		
04	MANGBÈ SOPANGE	Commerçante	99-95-51-31	
05	AGBANLINHOUN Romaine	Commerçante	57-65-90-00	
06	AGBANLINHOUN Françoise	Commerçante	47-73-87-02	
07	AGOUNSÈ HOUN-VÉRONIQUE	Commerçante	91-86-27-48	
08	FATONDJÏ - Flohence	Commerçante	58-06-26-89	
09	ADAHA - Edithé	Commerçante		
10	ANSOVDHESSE Aiane	Commerçante	60-03-39-57	
11	KINIGBE Thimoté	chauffeur	96-92-46-84	Key

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	AWAGBLE HDU CHARITAB	Commerçante	64-87-34-95	
13	SEMINOU - BEATRICE	Commerçante	52-33-55-83	
14	ADSONDESSO TRIÈCLE	Commerçante	63 32 07 38	
15	AGBETA NICOLAS	Chauffeur	64-44-39-65	
16	AGBETA BIENVENU	Boucher	94-53-50-86	
17	GUENDON Mathias	Mécanicien	95-70-61-73	
18	ATO NSI Gabriel	Cultivateur	95-42-94-80	
19	NDUMAN KPE Paulin	Mécanicien	95-57-42-35	
20	AGBETA - Gean-Paul	Tailleur	94-82-94-57	
21	NAAH - GUENDON	Cultivateur	64-24-57-51	
22	MDUMAN KRÉ Justin	Variex		
23	GANGBÈ - VINCENT	Chauffeur	97-75-52-05	
24	AMAN LA MOURMORÉ		99-39-4669	
25	DAAH AVOUNGBE Bénévis		67-22-28-33	
26	AGONSE Kaimbind			
27	Madame GUENDON			

(BEBE - NON)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17-07-2024
Début de la séance	:	16h15
Fin de la séance	:	16h50
Commune	:	BOHILON
Arrondissement	:	BOHILON
Village/quartier	:	KODOTIA
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : BLO Arsène
AGBANOUTH Comy / YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'Am. deux mille vingt quatre et le mercredi dix sept juillet 2024, dans le cadre de la consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 3) au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et au représentant de la population pour sa disponibilité et pour la venue de consultant à présenter le projet. La présentation a été faite et les objectifs de la séance ont été présentés à la population. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué que il est chargé de collecter les données primaires et secondaires et de mettre le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et de compensation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HAYAFARIE Ange: Vivement que les travaux commencent vite pour le bien être des populations, on a beaucoup attendu la réalisation de ce projet

L'ACROU Valdo: Aider les populations à avoir de l'eau potable

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse et recommandation

A la fin de la rencontre, qui s'est
passé dans une bonne ambiance, les
participants se sont séparés et ont
fait des recommandations suivantes:

- Accélérer les travaux pour le bonheur des
populations.
- Aider la localité à avoir aussi de
l'eau potable

Ont signé :

CBQ de KODOTA

Représentant des Sages

AKOGBE Eugène
97390236

FANOU Aristode
9775 51 46

Eugène AKOGBE



Représentant
des Jeunes

Représentant des Femmes
AYANKANNON Aléma
63 66 41 83

HOUNSONKPE
Auguste
96 77 76 44








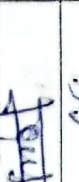



Représentant consultant
BLO Arsène
97 83 59 07

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 3...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KODOUA Arrondissement : BOHICOM I Commune : BOHICOM
Date : 17-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ABINDA Romarie	Revencheur	55896951	
2	AKPUGAN Ronés	Ag / Fleurier	96721036	
3	HOUNSOUKPE Auguste	Electricien	96774644	
4	HOUNSOUKPE Adelin	Electricien	96762223	
5	HOUNSOUKPE Justifin	Chauffeur	98593844	
6	DAKOSSI Wilfried	Electricien	97396568	
7	HAVETANME Ange	Justiciableur	96103693	
8	LACRSU Valde	Electricien	66975185	
9	AVAHOUNZO Barthélémy	Agent des Services Financiers	96863881	
10	WANNI Mambo	Chauffeur	41119855	
11	AVAHOUNZO Modeste	Étudiant	61610666	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergement
12	AGNONNORKEPE Rochinyre	tailleur	60786599	OK
13	YETONDI Justine	Culinaire	94071110	OK
14	ADIBU Adchachto	Revueur	97675112	OK
15	AKRASSI Marcelin	Peintre	98485177	OK
16	DAAGA Marko	Meçon	42077899	OK
17	AVAPBUNZO Mendackhe	Restaurateur	60464733	OK
18	WESSINI Folyte	Restaurateur	/	OK
19	AVAHURBZO Justine	Restaurateur	/	OK
20	AGNANIKANON Athina	Restaurateur	69664183	OK
21	LEUDIBANTO Révélte	Restaurateur	45313213	OK
22	GNANSOUNOU François	Trade-Praticien	96859414	OK
23	GATKUGA George	Meçon	57819108	OK
24	YETCHENBU Simon	/	/	OK
25	DAKO Gambuato	Manager	/	OK
26	ANANKI Révélte	Restaurateur	57628656	OK



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.3..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 17/02/2024
Début de la séance	: 14h55'
Fin de la séance	: 16h08'
Commune	: DJIDJA
Arrondissement	: DAN
Village/quartier	: LALO
Lieu	: Place Publique du Village (sous arbre)
Langue de travail	:

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 17 février 2024, deux mil. vingt. quatre. et. le. samedi. dix. sept. février. s'est tenue. une. séance. de. consultation. publique. à. LALO. dans. le. cadre. de. la. mission. d'Étude. d'Impact. Environnemental. et. Social. (EIES). du. projet. d'électrification. rural. au. Bénin.

À. l'ouverture. de. la. séance, le. chef. du. village. Monsieur. Jérôme. C.ODO. a. dit. un. sincère. merci. à. l'équipe. de. consultants. et. aux. participants. de. la. disponibilité. et. de. l'assistance. Avant. de. laisser. la. parole. à. l'invité. animateur. de. la. séance, il. a. exhorté. les. participants. à. suivre. attentivement. C'est. ainsi. que. la. parole. a. été. accordée. à. Monsieur. Gaël. ECHHA. pour:

- présenter. le. projet. et. l'objectif. de. la. mission. d'EIES;
 - recueillir. et. les. préoccupations. et. répondre. aux. questions.
- Après. cette. étape, les. questions. et. débats. ont. été.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- CODO Césaire : Nous vous remercions pour votre déplacement vers nous. Nous sommes vraiment dans le besoin de l'électricité et aussi d'eau potable.
- GBAGUIDI Hippolyte : Nous aimerions avoir plus de détail sur les types de lignes que vous voulez implanter dans notre village et les itinéraires.
- HLANON Justine : Merci à l'Etat pour avoir initié ce projet et nous avoir intégré. Nous les femmes avons besoin des structures de microfinances pour nous accompagner dans nos activités. Nous avons aussi besoin d'eau potable car on éprouve assez de difficultés pour en avoir. Veuillez aussi nous aider aux souffrances liées au dynamitage des granites dans notre village.
- CODO Jérôme : Je vous remercie. Nous voulons que l'extension atteigne toutes les localités de notre village. Nous aimerions avoir un dispensaire. Nous voudrions avoir des enseignants au sein de l'Ecole Primaire Publique de L.A.O.

Réponses aux questions

Le consultant a pris la parole pour remercier les participants de leurs interventions de qualité. Il a souligné qu'il y a des lignes de Basse Tension (BT), des lignes de Haute Tension (HT), etc.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour a été déroulée dans de très bonnes conditions avec une ambiance très conviviale et la satisfaction totale de tous les participants. Car c'était une occasion pour eux non seulement pour comprendre le projet et l'objectif de la mission mais aussi un moment de formulation des doléances et demandes à l'endroit du promoteur et de l'entreprise qui va réaliser les travaux du projet.

Au terme de la consultation du public, les doléances et demandes formulées sont :

- dédommager et indemniser les propriétaires des arbres à valeur économique ;
- apporter de l'eau potable ;
- accompagner les femmes (les femmes) dans leurs activités à travers l'octroi des micro crédits ;
- aider les populations à dynamiser les granites ;
- étendre le réseau des lignes électriques dans tous les hameaux du village ;
- démarrer à temps les travaux du projet ;
- installer un dispensaire dans le village ;
- doter l'École Primaire Publique du village des enseignants de qualité ;
- aménager les pistes d'accès aux hameaux du village.

Représentant des jeunes
ad

GBADE Janvier

Représentante des femmes
aj

GBAGUIDI Agnès

Ont signé :

V/Labo

Représentant des chefs

ODO Jérôme SOULEMANE Hérissou

Jérôme ODO

Consultant

Sylvain DJIBOU





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mopti (Lot 3)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: LALO Arrondissement: DAN Commune: JIJAJA
 Date: 17/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GBAGUIDI Narcisse	Enseignant Métier	65421949	
2	MCHAMED Saïbou	Éleveur	-	
3	ADAMOU Abdoulaye	-	68096752	
4	MOUSSA Abdoulaye	Éleveur	66531008	
5	IBRAHIME Fatouma	Éleveur	99881491	
6	MOUSSA Oummarou	Éleveur	64814433	
7	IDRISSOU Soulemane	Éleveur	66496800	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	ABDOULAYE SALIHOU	Éleveur	53746511	
9	TOUDONOU Valère	Tailleur	97648702	
10	SAÏBOU Caxime	Éleveur	98369445	
11	KODO Grégoire	Cultivateur	67553252	
12	ADANJAI Hypolite	Cultivateur	66143231	
13	GBAGUIDI JALOB	Apprenti Hâgou	-	
14	GLIDJA Marturien	Coiffeur	64004514	
15	ABDOULAYE Ibrahim	Éleveur	57971776	
16	ABOUBAKAROU Saïbou	Éleveur	-	
17	GLIDJA Nicaïsa	Coiffeur	5722345	
18	HLAKOUE Faël	Cultivateur	55753604	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	AGUEVEHONÉDE Aouline	cultivatrice	/	
20	AKABASSI Ricardo	couturier	62522386	
21	GANDAGBE Arnaud	couturier	56257586	
22	HLAVNON Justine	M	97456917	*
23	KEBI Athanase	Éleveur	51720690	
24	KEBI Franck	cultivateur	97040645	
25	BADE Janvier	cultivateur	96841486	#
26	GBAGUIDI Fidél	mitre cultivateur	67251426	
27	AGLEWE Amélie Léa	Élève	/	
28	AGLEWE RÉSÉ	Cultivateur	/	
29	CODO Edwige	Agriculteur	54432555	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	CODO Jérôme	CV balo	97940523	
31	KEGNANHOUNGÉ Robert	Soudain	69554721	
32	OUSMANE Ibrahim	Éleveur	/	
33	KODO Marie	Ménagère	/	
34	HOUNGBO Philomène	Ménagère	-	
35	AGNONSI Claire	Ménagère	-	#
36	DANGBE Solange	commerçante	96361259	
37	DANGBE Palasie	Ménagère	96361259	*
38	DANGBE Élisé	Commerçante	55411331	
39	KEGNANHOUNGÉ Rimette	Ménagère	-	
40	GLIDJA Eloïse	Ménagère	54839047	




N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	GNONWA Sabine	Couturière	—	
42	ATCHOGDEDE Chémence	Couturière	54095499	
43	GOUETI Cécile	Couturière	63-08-40-24	
44	GOHOBNGO Amandine	Couturière	—	
45	DJIKPO Lydia	Couturière	—	
46	DEHOUE Eulalie	Couturière	—	
47	SARAMATODGODLAZE	Seveur	—	
48	KPOSSO Katieline	Cultivateur	—	
49	ASSANDO Aubiege	Haute-couture	—	
50	SOGLO Adeline	Vandusee	51-71-33-78	
51	DESSANHIOE Janette	Cultivateur	—	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	AGBAMATE Agathe	Menagère	97064701	
53	GBAGUIDI Lucrèce	Menagère	57549137	
54	AWONHEUN Niasse	Haute couture	50630282	
55	ADJA gascelyne	coiffeuse	53654634	
56	AGLEWE Auliane	Menagère	57-102826	
57	KPEHEUN celine	Menagère	42964324	
58	DANGBE Ruth	Couture	—	
59	KANLINSSON Ruth	coiffeuse	91330236	
60	SAROW Philomène	Menagère	30353489	
61	TOURKOU Armandine	Elève	—	
62	TOMAVEDEGBO Nucheme	Cultivatrice	—	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	ASSOKOU Robet	éleveur	67 20 36 34	
64	GBAGUIDI Maïse	Cultivateur	69 66 12 95	
65	DANGBE Simplice	Cultivateur	56 61 68 53	
66	SOUSI Tamsine	éleveur	96 57 36 61	
67	SOULE Ramatou	Ménagère		
68	GBAGUIDI Alaines	Ménagère	96 30 93 37	
69	ASSATOU Elise	Ménagère	✓	
70	AXIHA Sistine	Ménagère	✓	
71	ALLIMAN Sourath	Ménagère	✓	
72	LOSSOU Noëlie	Ménagère	69 66 12 95	
73	ASSOKOU Patrice	Ménagère	90 67 20 27	Haf



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
74	GBAGUIDI Hypolite	Cultivateur	94 32 69 51	ed
75	KODO Antoine	Sonorisateur	97 45 63 13	CMY
76	GLINDA Riomette	Commerçante	54 40 63 11	l
77	CADO Léonide	Agent retraité CHASSEUR	97 62 33 09	long b
78	KANLINSOU Roger	Cultivateur	-	
79	AGLEWE Saturnin	Revendeur Commerçant	97 02 16 57	John
80	GBEKOU Paulette	Ménagère	65 71 70 24	⊕
81	DANGBE Anne Marie	Apprentie	✓	MAJ
82	DANJI Belinda	Apprentie	✓	H "
83	KODO Victoire	Ménagère	✓	HH
84	DANGBE Aurolette	Ménagère	✓	Haf



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
85	FATIMA Cadi	Fulbe	-	
86	Mariame Haou	Fulbe	-	
87	Amina Saliou	Fulbe	94074928	
88	Mohamed Mariama	Fulbe	52846952	
89	BOURAI Adama	Fulbe	65104974	
90	MOUSSA Awa	Fulbe	67454421	
91	OUYAROU Awa	Ménagère	45222686	
92	ABOUBACHA Adama	Ménagère	66995202	
93	ABDOU LAYE Sadia	Ménagère	-	
94	MEUSSA Fatima	Ménagère	-	
95	LABIA Adama	Ménagère	-	
96	SI BOU Sylvain	consultant		
97	ECHINA Coficarl	consultant	6266277	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 03.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22 juillet 2024
Début de la séance	:	15h 00'
Fin de la séance	:	16h 30'
Commune	:	Bahicon
Arrondissement	:	Sodohomé
Village/quartier	:	Lokodavé
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLA OTAN Olivia
Dr ABIBANOU Thierry, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Un deux mil vingt quatre et le lundi 22 juillet 2024, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou, Mono (lot. 03.). Le chef du village a ouvert la séance en remerciant la consultante et les participants pour leur participation et demande à la consultante de présenter l'objectif de la séance : - informer la population sur le projet et recueillir leurs avis afin d'évaluer ses impacts potentiels sur l'environnement et la communauté. La consultante a détaillé les activités prévues et a expliqué que son rôle est de collecter des données pour identifier les impacts positifs et négatifs du projet, puis de proposer des mesures pour atténuer les effets négatifs et maximiser les bénéfices.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SOMMALE Païca : Merci beaucoup pour ce projet. Grande est notre joie. J'aimerais savoir quand les travaux commencent et quand les compteurs qu'on a payé vont venir.

TOHOUE Philippe : Je vous remercie immense est notre joie. Nous acceptons le projet. J'aimerais savoir si le projet est rapproché de la mairie pour savoir là où il faut vraiment travailler parce que dans la localité nous sommes toujours à l'état des lieux.

Abraham KPOTA : Merci beaucoup aux autorités. J'aimerais savoir si c'est là où ils avaient fait des piquets qui vont être réalisés ou c'est un autre plan pour compléter l'ancien plan pour l'électrification.

A.KOUJA FOUNME Philibert : Merci beaucoup pour la présentation. J'aimerais savoir si les arbres des propriétaires enregistrés qui vont perturber les poteaux et les lignes électriques auront de suite avant les travaux.

Réponse du consultant : Elle remercie les intervenants et les rassure. Elle précise que ceux qui ont payé les frais de compteurs et qui ont de suite reçu auront de suite. Les plans de la mairie ont été utilisés pour les travaux et les travaux continuent là où il y a les piquets c'est toujours le même plan. Il y aura de suite pour les propriétaires qui vont produire leur adresse une fois leur nom est enregistré.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

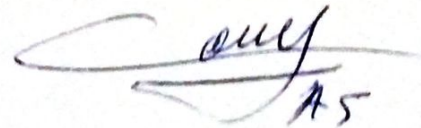
- ... cette réunion a pris fin par quelques recommandations :
- ... - Demander les travaux au plus vite possible
- ... - Prendre en compte les besoins de la population en matière d'eau potable, des infrastructures et d'une maison des jeunes.

Ont signé :

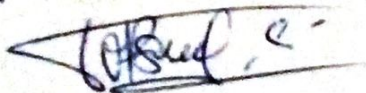
Représentante des femmes
T. V.


TOSSOW Victorine

Représentant des jeunes
AGBOTOÏBE Stanislas


AS

Représentant des sages



Tohoué Prosper
représentant des consultants


CLACTAN J.N. Olivia

chef village LOKODAVÈ



Abraham KPOTA



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 03)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : LOKODAVE Arrondissement : SODOTOME Commune : SOBOHICON
Date : 22/04/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	SOMALÉ Aubin	Elève	45 12 64 85	Souff.
2	SOMALÉ Jacques	Chauffeur	58 10 07 17	2
3	SOMALÉ Prisca	Revendeuse	67 81 92 07	2
4	DJODJO Mariemo	Chauffeur	67 10 76 77	2
5	TOTOWÉ Philippe	Tailleur	62 46 94 67	2
6	AKABASSI Paulin	Commerçant	95 13 01 12	A
7	ATTINDOHADJI Crespim	Cultivateur	64 15 25 55	0
8	ATTINDOHADJI Nazouire	Cultivateur	61 12 72 40	2
9	AGBOTOÏBÈ Stanislas	Eleveur	67 87 77 08	X
10	AGBOTOÏ BÈ Achille	Technicien	95 70 85 76	Am
11	AGBATHOUGBA Antonin	Cultivateur	95 88 15 56	X

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AKABASSI Bertrand	Chauffeur	67 75 84 08	t
13	NOUKPE Louis	Généraliste	97 54 87 70	V
14	TCHAKPLA Vincent	Mécanicien	95 82 24 29	new
15	ABOUTA Honorine	cultivatrice		Est
16	TCHAKPLA Noëlie	cultivatrice		At
17	AWITTI Delysine	Revendeuse	68 63 53 13	my
18	SAGBO Alexis	Agent SATECO	95 98 49 50	Azerf
19	SOWMALE Hypolite	Electricien bâtiment	66 64 03 06	Sowmales +
20	ANADZEME Hélène	Revendeuse	90 35 37 60	Sowmales
24	AFFEDJOU Edith	Couture	99 53 92 54	isap
22	ATTINDOHAZI Béatrice	cultivatrice	68 79 97 55	isap
23	SELEHOU Nassimbandé	cultivatrice		isap
24	SAGBO Nassimbandé	cultivatrice		isap
25	ADO Elvire	coiffeuse		AMF
26	SOWMALE Pulehénie	Revendeuse		isap
27	GOTOUNGODJI Brigitte	Couture		isap

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	AWITTI Xavette	couture	45 12 55 78	Amy
29	AZOKPOTA Sandra	couture		
30	KROHUEGB Françoise	Revendeuse		
31	KPODAHOUDE catheline	Revendeuse		
32	SOMAVO Sabine	Commerçant		
33	ATTIKPANKON GBEJISO	Gouverneur	91 14 73 48	AI
34	FAGNISSO sidonie	couture	66 87 69 08	
35	FESSO Rose	commerçant		
36	AIZANNON Nathalie	commerçant		
37	KPOKANNE Inèse	couture		
38	KPOTA Bertrand	Etudiant	63 27 73 59	
39	AFFEDJOU Lydie	Cultivatrice		
40	GBOYA Philomène	Cultivatrice		
41	KPOTA Geneviève	Commerçant		
42	ADOMADA Sabine	Commerçant		
43	DOGANIN Marceline	Commerçant		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	AFFEDJOU Honorine	commerçant		<i>[Signature]</i>
45	SOUVALÉ Karimata	commerçant		<i>[Signature]</i>
46	TOTOUÉ Pelagie	commerçant	91 93 69 05	11/11
47	AGBAHOU GBA Nœlie	commerçant		<i>[Signature]</i>
48	AWITTI Celine	commerçant		<i>[Signature]</i>
49	FONDO Leonaie	commerçant		<i>[Signature]</i>
50	ATTINDO HADJI Leonold	Chauffeur	898216896	<i>[Signature]</i>
51	ATTINDO HADJI Hervé	Eleveur	61 71 58 76	<i>[Signature]</i>
52	DOSGOU Florentine	Commerçant	60 22 85 86	<i>[Signature]</i>
53	AWITTI HOUENOUSSI	Commerçant		<i>[Signature]</i>
54	ATTINDO HADJI DE LYBINE	Commerçant		<i>[Signature]</i>
55	AFFEDJOU deo cadine			<i>[Signature]</i>
56	TOTOUÉ Prospera	chef mason	95 69 76 79	<i>[Signature]</i>
57	AKO DJAFOUMÉ Philibert	cuilivateur	95 79 93 02	<i>[Signature]</i>
58	SOUVALÉ Elie	Guerisseur	97 71 56 96	<i>[Signature]</i>
59	AFFEDJOU Marie	Commerçant		<i>[Signature]</i>

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
60	TOSOU Victorine	Revendeuse	69 57 19 13	T. Vo
61	TOKOU Christiane	Revendeuse		see
62	DJEME Leonie	Revendeuse		see
63	HEF GATA HOUANGNI Marie-Hélène	Revendeuse		see
64	AWI TAMEN Lucrèce	Revendeuse	59 59 00 28	see
65	K KPOGNABA Sabine	Revendeuse		see
66	TCHAKPLA Elisabeth	Revendeuse		*
67	AGBODJINOU Odile	Revendeuse		!
68	TCHAKPLA Delphine	Revendeuse		-
69	LAVBERO Delphine	Tourant	57 30 84 27	see
70	HODENISSIN Victorine	Revendeuse		M
71	AÏHOUGBÉ Antoinette	Revendeuse		see
71	EKPA GONDA Alice	coiffeuse		see
72	TCHAKPLA Léocadie	Revendeuse		see
73	MONMONNI Zabigaton	Revendeuse		see
74	KPOTA Edwige	couture		see
75	TONOUKOIN Celestine	Revendeuse		see
76	KPOTA Marcel	chef magasin	95 58 61 37	see
77	SAGBO Mermis	Banquier		see
78	KPOTA Pauline	commerçante		see



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot:03.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	23 juillet 2024
Début de la séance	:	11h00'
Fin de la séance	:	15h30'
Commune	:	Bahicou
Arrondissement	:	Sodohomé
Village/quartier	:	Lokozoun
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAOTAN OLIVIA

DR AGBANOU Thierry, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le mardi 23 juillet d'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 03). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre qui se présente comme suit : Présenter le projet à la population, Recueillir les avis et les recommandations des participants. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humains et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AKPADJI Barnabé : c'est un bon projet je vous remercie j'aimerais savoir si c'est pour ce projet on a payé les frais de compteur à ABERME.

J'aimerais savoir si les arbres et les parcelles seront dédommagé pour ce projet d'électrification.

ANAN DJEME Colette : je vous remercie. Nous acceptons le projet et nous voulons que les travaux démarrent.

ALLOVODINTO Bernadette : je suis contente. Nous acceptons le projet et nous voulons qu'ils dédommagent les arbres des propriétaires avant les travaux.

ZANNOU BBO Odette : je vous remercie et nous remercions également les autorités. Nous voulons que les travaux démarrent le plus vite possible.

AKPADJI Kpotonzeundi : je vous remercie. c'est un plaisir pour nous de donner nos avis. Nous acceptons le projet. Nous rappelons aux autorités de nous amener les compteurs au fait un bon moment maintenant hors c'était pas ce qu'ils ont dit. Réponse consultant : Elle remercie les intervenants pour la qualité de leur intervention. Elle précise que les parcelles ne sont pas concernées et ne seront pas dédommagées les arbres seront dédommagés pour les propriétaires qui ont signé le protocole. Elle rassure ceux qui ont payé les frais de compteur qu'il y aura de suite.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations suivantes ont été formulées :

- Démarrer les travaux le plus vite
- Recruter les jeunes de la localité dans les travaux
- Prendre en compte la construction de la voie sodohomé, Loko zoun, Loko davié qui nous rend malade
- Fournir de l'eau potable à la population
- Construire les infrastructures dans la localité

Ont signé :

Représentante des femmes



ALLOVOBINTO Bernadette

Représentant des sages

AKPADJI Barnabé

Représentant des jeunes

VIGAN Jonas

Représentant des consultants

OLATAN olévia





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 03)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **LOKOZOUN** Arrondissement : **SODDOROME** Commune : **BOAICEN**
Date : **23/07/2024**

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Embarquement
01	GOUDJANOUSSI Philbert	CP Lehojoun	874 920 22	
02	DANNON Felix	Couvelli	95529445	
03	ZANNOUSKO Odette	Revendeuse	94 14 4299	
04	ALAHÉ Elvane	Revendeuse	94 03 7574	
05	AGBAHOUNGBA Fidèle	Revendeuse	51 88 8180	
06	GODJEDO Erve	Revendeuse	66 65 0390	
07	AKPADJI Koutougnandi	Cultivateur	64 13 2868	
08	VIGAN Joms	Revendeuse	97513916	
09	TELEGBE Nomen	Cultivatrice	67 25 5505	
10	DANNON Pauline	Cultivatrice	53 47 8200	
11	VIGAN Justine	Revendeuse	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ΑΔΑΗΘΑΝ Ζηνοκάρης	Reverendais	95964404	
13	ΑΤΕΗΚΟΥ Λουία	96318780 Reverendais	Agriculteur	
14	ΤΣΗΜΓΟΥΔΟΥ Παδολαίνα	Reverendais	/	
15	ΑΥΑΝΔΓΕΝΕ Κολεττή	Reverendais	/	*
16	ΑΛΕΥΟΔΙΜΙΤΟ Βεναδέττη	Reverendais	50631548	NON
17	ΑΤΕΗΚΟΥ Θεοδώρα	Reverendais	59635115	NON
18	ΔΥΟΚΡΕΙΤΟ Γενοκλέους	Reverendais	90353891	*
19	ΣΟΦΟΥΤΙΜ Κλεμαντίνη	Reverendais	/	F
20	ΑΚΟΗΘΕ Λουίνα	Reverendais	90353849	F
21	ΒΛΟΚΚΟΥΤΙΤΑ Βαλερί	Reverendais	61650453	to
22	ΑΤΙΜΔΟΧΑΔΓΙ Σεραφίμης	Reverendais	/	to
23	ΑΓΟ Πελαγία	Reverendais	/	to
24	ΑΚΡΑΔΓΙ Βεναβέ	Reverendais	51155045	FRANC
25	ΑΛΙΑΣΙΟ Σ. Σεαν-Βαφτίστα	Μετανομιεϊν	57914316	FRANC
26	ΣΑΝΝΙ Φαλίμα	Reverendais	/	FRANC
27	ΚΡΑΤΙΤΑ Λουίνα	Μυλγανισαίμ	45126408	NON



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 24-07-2024
Début de la séance	: 14h 17 - 14h 58
Fin de la séance	: 14h 58
Commune	: DJIDJA
Arrondissement	: AGOUNA
Village/quartier	: SAMEPITI
Lieu	: Chez le CV
Langue de travail	: FON; Français

Représentants du Consultant : HOUNSATO Yves

DE AGRANOU Thierry / DE YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 24 juillet 2024, à 14h17, et le mercredi 27 juillet 2024, à 14h58, une séance de consultation publique dans le cadre du projet d'électrification de 150 localités dans les départements des Collines, Zou et Mono (lot 3). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié la population pour sa disponibilité. Avant de donner la parole au consultant pour présenter le projet qu'il a fait en ses points:

- Présentation du projet aux participants
- recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant après avoir présenté le projet a indiqué aux participants qu'il était chargé de recueillir les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et de compensation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DINA Albertine: Aider la population à avoir de l'eau potable

EYE Eglins - Aider la population dans le tracé des voies

ADJAHOUAKPA Celestin: Vite clôturer les travaux

Réponse du consultant

Le consultant remercie les intervenants et les rassure que toutes leurs préoccupations ont été notées dans le rapport. Ils ont été rassurés de la réalisation certaine du projet.

Le consultant précise enfin qu'il ne s'agit pas d'un projet de tracé de voie, mais plutôt d'électrification

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est déroulée dans une bonne ambiance et les participants ont demandé au consultant de les aider à avoir de l'eau potable, de les aider dans le tracé des voies et que les travaux commencent vite pour sortir la localité de l'obscurité.

Le consultant a noté par ailleurs un intérêt de la population autour de cette question.

Ont signé :

Représentant des Jeunes

DINA D. Léjoute

67 90 61 75



Chef du Village SANKPITI

ADJAHOUNKPA Célestin

67399095



HAKISSATO Yves

Représentant de Sages

DINA Léopold 53764954

o

Représentante des Femmes

DJOUSSO Elianne 41755446





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : SANKPITI Arrondissement : AGOUNA Commune : DJIDJA
Date : 24-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	KOUGBEDI Léonard	cultivateur	52	✓
02	DIKA Albertine	cultivateur		✓
03	ASSOGBA Abité	cultivateur		✓
04	KOSSI Abba	cultivateur		✓
05	ABA Clarisse	cultivateur		✓
06	KOUGBEDI Olivier	cultivateur		✓
07	EYE Egbin	cultivateur	94059969	✓
08	DJODJO Bienvenu	cultivateur	60650825	✓
09	ZOKHA Justin	cultivateur	55764211	
10	ETCHE Josephine	cultivateur		✓
11	EYE Olivier	cultivateur	55512818	✓

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	DINA Dossou Léjuste	Entretien	67 90 61 75	
13	KANLIN Gilbert	cultivateur	52 95 57 65	X
14	YAKAHOU Hervé	commerçant	68 23 00 92	J6344
15	KOUGLEHOU Elodie	coiffeuse	60 18 86 52	Φ
16	DSEGUÉ Paul	Tailleur	54 35 20 10	CCAP
17	KANLIN Salomon	cultivateur	58 33 61 99	
18	ETCHE Egah	cultivateur		
19	AZIZA Metole	cultivateur		B
20	YAKAHOU Eugène	cultivateur	41 75 54 49	
21	DJODJO Eliane	Revendeuse	41 75 54 46	
22	KOUGBEDI Blandine	couturière		
23	KOUGBEDI Séraphin	cultivateur	95 47 79 30	
24	YAKAHOU Pélagie	cultivateur		
25	ADJAHOUNKPA Célestin	cultivateur	67 39 90 95	
26	LEDO Marie	Revendeuse	59 22 99 77	
27	DJODJO Monique	Revendeuse	40 59 97 27	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	DINA Léopold	cultivateur	53 76 49 54	0
29	MINGNIGBETO Hervé	Étudiant	66 63 68 96	Margu
30	KOUGBEDI Germaine	cultivateur	.	Sankha
31	ADJAHOUNKPA Edwige	cultivateur		les
32	MAMAVI Sossi	Revendeuse		⊕
33	ALOHA Assideme	cultivateur		⊕
34	ALLODO Brigitte	cultivateur		⊕
35	YAKAHOU Kpikpan	Revendeuse		⊕
36	MEGNIGBETO Mathieu	cultivateur	94 03 03 68	⊕
37	DINA Guimba		65 45 17 26	⊕
38	YAKAHOU Léon			⊕
39	DINA Edmond		44 02 93 87	⊕



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16 Juillet 2024
Début de la séance	:	15h00'
Fin de la séance	:	16h00'
Commune	:	Bolivié
Arrondissement	:	Passagan
Village/quartier	:	Sokpadeli
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLADTAN OLEWA

DR ALBANOU Thierry, DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le mardi 16 juillet s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 3). Au début de la séance, le chef village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité puis il a invité la consultante à présenter l'objet de la rencontre qui se présente comme suit: Recueillir les avis et recommandations après avoir présenté le projet à la population. La consultante après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnemental et social afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AZADJI Gantier : Je vous remercie et nous remercions les autorités. Nous acceptons et nous voulons que les travaux démarrent le plus vite possible.

HOUNTO-ADA Antoine : Nous remercions les autorités. Grande est notre joie d'aimerai demander au projet de prendre en compte le vote de la localité surtout la partie derrière le raille. La localité est grande est c'est juste une partie qui est pris en compte. L'autre chose concerne les compteurs nous avons payer les sous mais on a pas encore reçu on sa fait un bon moment maintenant.

C.O.DJO Théophile : Je vous remercie. Nous qui sommes derrière le raille n'avons pas reçu des poteaux électrique ni la ligne jusque là c'est 1/3 de la localité qui est entrain d'être considérer. Nous prions les autorités de continuer avec le reste de la localité et que les travaux démarrent le plus vite possible.

Réponse du consultant : Elle reprend la parole et remercie les intervenants pour la qualité de leur interventions et les rassure que toutes les interventions sont fidèlement pris en compte et souligne qu'ils auront un retour pour les compteurs au moment opportun par les autorités.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée les recommandations suivantes ont été formulées:

- Démarrer au plus vite les travaux
- Prendre en compte le reste des besoins des participants en matière d'eau potable, construction d'une maison des jeunes pour les réunions, clôture pour l'école publique puisque la fois passé il y a eu un accident où une voiture s'est dévalée jusqu'à cogner une salle de classe nous voudrions que le projet pense à nous dans les cas.

Ont signé :

Représentante des femmes

SAKOU Eugénie

Représentant des jeunes

GAOTAN AZADJI

Représentant des sages

DANNOUNO Jérôme

chef village de SONPADELI

Représentant des consultants

CLACTAN J-N. Olivia



ABLE TO Leon Sossou



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono




(Lot)
















LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **50KPADELI** Arrondissement : **PASSAGON** Commune : **Bokicon**

Date : **16/04/24**

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AZADJI Gauthier	Enseignant	95201720	
2	ASSOKOU Joseph	Cultivateur	25 20 80 48	
3	AGBATHONSAN syfrain	Conducteur	943512 03	
4	AGLA Felix	Mécanicien	97457757	
5	AMASSI symphonien	Cultivateur	50847874	
6	SAKOU Palfait	Mason	68302058	
7	LEWAMBE Blorant	Chauffeur	65404112	
8	ZOUSSI Blaise	Commerçant	94274854	
9	VIGANI Dieu-Donné	Téchnicien	66064668	
10	ABLETO Gran	Chauffeur	67071277	
11	AGOMANSE syfrain	rechercheur	91146477	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ADAROSA Jeanne	Reimbou	65297406	
12	GOUDJO Fernand	Cultivateur	95086675	
13	HOUTO-ADA Antoine	conducteur	94481819	
14	SAKOO Eugénie	vandoue	95320374	SA
15	KODJA Raina	vandouge	65098719	GA
16	AKPOME Sdel	Maçon	36002421	FB
17	ZOWE Jo Uuelle	coiffeuse	58277791	A
18	ZINMANKAN Fansine	vandoue	58340773	B
19	AWAADI MAYILE	vandoue		MM
20	ATINSSO Houedanou	vandoue		A
21	HLANNON S. TMOPEZ	Plats - Hermaput	94945179	MB
22	NANSEGANDE Rotus	STERNISTANT	94198759	A
23	GAMBASSOU Rufon	Maçon	46266028	B
24	AVODO Alexis	Craufleur	95522109	CG
25	ATCHO GUEDE Etise	Soudan	58980584	L3
28	VEDEDI Joseph	Pompiste	69577151	MT

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
43	DAKOURO GÉRARD	cultivateur		
44	ADJAHOU Hypolite	commerçant		
45	KPODO Claude	enseignant	94482299	
46	ATIGNISSO Anne E	enseignant	97854406	
47	ALLOHEUENOU TRADISA	cultivateur	99408480	
48	ABLETO Léon Sossou	ca serayabelli	95210980	
49	ADSAHOU Hypolite	cultivateur	69797320	
50	ZOUSSI Alain	Fém.	97813993	
51	KPODO A. Sydomia	menagere	-	
52	ADOVINON Rodeline	menagere	-	
53	COUSSO Theophile	cultivateur	95978609	
54	ISSORPE Christian	goudeur	52785083	
55	AHOLONTIN Denise	menagere	-	
56	KOSSOUALAN Servane	cordonnier	96859743	
57	ASSOKOBI Renée-Rose	couturière	-	
58	OLATAN Olivia	comultrice	61793848	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18-07-2024
Début de la séance	:	13h 15
Fin de la séance	:	13h 54
Commune	:	BONICON
Arrondissement	:	WASSAHO
Village/quartier	:	YOLLI
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Fongbe - Français

Représentants du Consultant : BLO E. Arsène

AGBANOU Thery/YABI Nereu'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 18 juillet 2024, à 13h15, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux de électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 3) au début de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié la population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter le projet et a présenté ainsi le projet à la population.

Après avoir reçu les avis et recommandations des participants, le consultant a expliqué en détail les activités du projet et indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximiser.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TODAN chantale. Doter le village d'eau potable


ADJABELAN Pierre: Doter le réseau de plusieurs lampadaires pour l'éclairage du village.


SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS


A la fin de la consultation qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, les participants ont manifesté leur satisfaction et ont fait les recommandations suivantes

- Défer le village d'eau potable
- Défer le réseau de lampadaires pour l'éclairage du village

Ont signé :


Représentant des Jeunes
AWINGNAN Edouard
95398571


Représentante des Femmes
AWADOHOUN DE Martine
94101771


Représentant de Sages
DJOGBANAN Léopold
95638882


CE de VOLL I
AHONOU Nazaire
95527786













Nazaire AHONOU
Représentant consultant
BL O Arsène

97235907

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 3..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : YOLLÉ Arrondissement : WASSAHO Commune : BOHICOM
Date : 18/07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AHONOU Fidèle	Electricien	64001900	
2	TODAN chantal	Revendeuse	8969506	
3	DJEGBE NOU Methode	Peintre	95642308	
4	AHONOU Chéconce	Revendeuse	64145142	
5	KPONDEHOU Gaudens	Electricien	60195686	
6	AGOHOU Diane	Revendeuse	58285907	
7	ADJABEFLAN Pierre	Photographe	94861838	
8	AWADOHOUNDE Maniane	Revendeuse	94101771	
9	AWINGNAN Edouard	Technicien SMP	95398571	
10	HOUHA Victor	Mathématicien	94073186	
11	DJOGBANNAN Leopold	Electricien	95638882	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AHONOU Nazaire	Revendeuse	95527786	HA
13	AGÉZI Blanche	Impressionnisme	97931913	
14	DJIOGBANAN Edmond	retraite	25283103	HA
15	AZINHOUI Bibiane	Revendeuse	63282998	HA
16	AHONOU Eustache	Retraite	95341117	B
17	DONOP AGBI Géronime	Coiffeuse	97752103	
18	AZINHOUS Jessica	Revendeuse	51661552	
19	AGBIBI Co	Coiffeuse	96912695	HA
20	DAKO Alescamthe	conducteur	64059065	
21	BLO Andrine	Receptionniste	41829293	HA



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 22-07-2024
Début de la séance	: 12h15
Fin de la séance	: 12h54
Commune	: COVE
Arrondissement	: COVE
Village/quartier	: VENA WA
Lieu	: chez le CV
Langue de travail	: FONGBE, Français

Représentants du Consultant : BLO E Arsène
AGBANOU Thierry / YABI Herne'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'en deux mille vingt quatre et le lundi 22 juillet
est déroulé une séance de consultation publique dans le
cadre de l'étude d'impact environnementale et sociale
des travaux d'électrification de 150 localités rurales des
départements des collines, Zou et Mono lot 2. Au début
de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue
au consultant et remercié ses populations pour la dis-
ponibilité puis il a invité le consultant à présenter
le projet ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet au participants;
- Recueillir les avis et recommandations des participants.

Le consultant a puis avoir présenté le projet a indiqué
qu'il est chargé de collecter les données environnementales
et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur
l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures
d'atténuation et de maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

MA Synthèse de la commandation.

DEVONON Gladwin: Prendre en compte tout le quartier

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est déroulée dans une parfaite ambiance. Les participants ont manifestés leur joie quant à l'arrivée imminente du projet et ont fait les recommandations suivantes

- Étendre le réseau à toute la localité

Ont signé :

Représentant des femmes
ADJI BALE MOURBA
46 66 60 17

ff

Représentant des Jeune
HOWMONGOU DJIMAN
56 48 63 72

mf

Représentant des Sages
TOBOSSI ERNARD

CV du Village YENAWA
MONTCHO IRENE
97 28 20 67

Imat



Représentant consultant
BLO ARSENE
97 23 59 07

LWJB

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **XENAYYA** Lot **B** Arrondissement : **Covè** Commune : **COVÈ**
 Date : **22-07-2024**

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	MONTCHO KOU IRISSA	Transporteur	97287767	Amfelo only
2	BACO EMILISÈME	revendeur	67418842	
3	TOBOSSI ENRADA	coctonier	91448810	Amfelo
4	DOYONON GILWA DUS	meunagère	60297004	☉
5	DOYONON SEMA KPOH	Cultivateur	95007831	Amfelo
6	NOUWA GONINATCHON	Photographe	96308317	Amfelo Covè
7	AGOSSA GIOROME	conducateur	67052208	
8	ADANOU HENRIE	revendeur	65059001	4
9	AXIE WILFRIED	Cultivateur	94073537	Amfelo
10	DADÉMIN VICTORINE	revendeur	95077371	☉
11	MATHUTNY EAMBA	Charbonneur	95530346	
12	GRANBO GISELINE	revendeur	-	☉

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	GNANON Maxime	Mécanicien	95 98 14 0 80	Signature
15	BOKO DRAHO Albert	Conducteur	95 06 33 79	Signature
16	ADE DE. M. Pierre	Agronome	60. 13. 46. 17	Signature
17	GNANVI Albanse	Conducteur	63. 10. 00. 66	Signature
18	KOUNDE Sahara	reventense	90 60 13 83	Signature
19	DOYONON Elixienne	Cultivateur	96 95 98 24	+
20	GNANVI Augustin	Tisserand	98 55 21 09	Signature
21	DIHA Mame	Agent GSM	64 36 67 61	Signature
22	DAWE Alexe	reventense	65 97 68 57	Signature
23	AHOSSI Maxime	Vétérinaire	90 85 53 79	Signature
24	AGOSSOU Thiodora	reventense	44 01 56 16	Signature
25	ENI MADI Comatantion	Vitrier	52 85 23 39	Signature
26	SODJE GBE Ambroise	Vulgarisateur	52 21 72 10	Signature
27	SOMAHOU Pascal	Conducteur	66 23 32 08	Signature
28	ADJI BALE Manibaton	ménageur	46 66 60 17	Signature
29	TOSOU Edmond	Mécanicien	69 57 03 26	tip



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 12/02/2023
Début de la séance	: 13h
Fin de la séance	: 14h40
Commune	: Behicon
Arrondissement	: Agongointo
Village/quartier	: Zakamney
Lieu	: EPP Zakamney
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierrey

Mr BALOGOUN Roméo / Dr YABI Herwé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

..... Le 12 février 2023, le dimanche douze février, s'est tenue une consultation publique dans le cadre des travaux de l'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 3).....

..... Au début de la séance, le chef d'arrondissement et le chef du village ont remercié la population pour le déplacement en dépit de leurs occupations. La parole est accordée au Consultant qui a indiqué l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population.....
- Recueillir les avis et les recommandations aux participants.....

..... Le consultant a exposé les activités du projet. Il a aussi rappelé que sa mission est de collecter les données et informations environnementales et sociales pour analyser les impacts des activités du projet sur le milieu afin de formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

DEKAN Désiré : Merci beaucoup au Gouvernement. C'est une bonne nouvelle que vous nous avez apportées. Que cela ne dure plus. Que Dieu vous bénisse et vous fortifie.

SODONON Philippe : Merci aux autorités. Je suis très content. Enfin la lumière chez nous. Que Dieu accompagne les gouvernants.

SEKPON Eric : Merci à vous et aux autorités. Nous avons déjà vu les géomètres. Je souhaite que les lignes aillent au-delà des endroits marqués.

DANONGBE Jeanne-Marie : De mon côté, ça peut aller. C'est bon. Mais il faut penser à étendre le réseau à tout le monde. Nous sommes prêts. A quand le démarrage des travaux ? Nous avons aussi besoin de l'eau courante. Aidez-nous.

ADJOUKPE Jean-Pierre : Merci à vous. Que le Gouvernement nous aide à avoir les compteurs à un coût promotionnel, et que les jeunes de chez nous soient recrutés par l'entreprise en charge des travaux.

AGBAHOUNTIN Alexis : Merci à tous. J'entends parler de ce projet, il y a longtemps. Il ne faut pas qu'il devienne un éléphant blanc. Après notre passage de ce soir, que le projet ne tarde plus.

Réponse du Consultant

Une fois encore, le consultant a remercié la population pour les différentes prises de parole. Il les a rassuré que les doléances formulées seront fidèlement versées au rapport de mission et transmis à qui de droit.

Tenant aux questions, il a indiqué le Gouvernement travaillera à leur céder les compteurs à un coût réduit.

Concernant la date du démarrage des travaux, il a informé l'audience que le projet est à la phase des études et que c'est avoir bouclé celle-ci que les activités du projet pourront être lancées.

Synthèse et Recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants qui ont profité de l'occasion pour poser des questions auxquelles le consultant a apporté des éléments de réponse.

Au terme de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Étendre l'implantation des poteaux électriques au-delà des limites actuelles ;
- Démarrer vite et exécuter à temps les travaux ;
- Créer les conditions d'abonnement à un coût réduit ;
- Recruter la main d'œuvre locale ;
- Doter le village de système d'eau courante.



Gilbert ADJATOME



Ont signé :

[Signature]

DEKAN Désiré
(Représentant des pages)

~~H. YABI~~
YABI Homé
(consultant)

[Signature]
(FATONDI Julien)
Représentant des jeunes

[Signature]
NAKA Celine
(Représentante des femmes)

[Signature]
AGBANOU Thierry
(consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 3...)



LISTE PRÉSENCE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Zakanni Arrondissement : Agongintou Commune : Bohicon
Date : 12/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	NAKA Céline	Vendeuse		
2	NAKA Suizane	Couturière	64971588	
3	ZINZINDOHOUE Aïné	Coiffeuse	91528419	
4	ADJAGBO Pierrette	Coiffeuse	52846621	
5	SCHASSI Théodora	Vendeuse	96196323	
6	ADJOUKPE Jean-Pierre	Electricien	56631944	
7	SONALODE Arnaud	chauffeur	56242016	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	ANOUANIS-Romain	Infirmier	95897866 96343083	
9	HOUINSOU D. René	Infirmier	96406078	
10	AKOITA Christian	Instituteur	95764579	
11	SEDONON Philippe	Devendeur	96454634	
12	AHANNOUTO J. Alain	Infirmier	97553421	
13	BLÉOSSI DENIS	K. Esplata	95153743	
14	NAKA Wilfrédo	Maçon	66622880	
15	NAKA Adrien	Cuivreur	65005600	
16	HUESOUL Chimène GBEKPON	Vendeuse	63182364	
17	DANDONGBE Jeanne-Marie	Vendeuse	95395979	
18	SEKPON Eric	Instituteur	95576097	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	BEDIE Romuald	Professeur	94 26 76 78 97 76 75 14	
20	DEKAN Alphonse	guerrisseur	94-39-63-58	
21	KPOSSE Cornélie	Chauffeur	95 84 17 19	
22	HOUINON Toffa Elizabeth	Revendeuse	64 85 05 62	
23	HOUANOUSSI Léonard	Blanchisseur	64 02 50 49	
24	DOVONON Laurent	Jardinier/Institeur	64 92 20 37	
25	SONON Jacques	Chauffeur	97 87 42 10	
26	DOVONON Achille	Maçon	65 52 45 47	
27	AGBAXIHOUNTIN Romain	Mécanicien	60 78 73 13	
28	SODOWE Telesphore	Matelacier	69 32 17 07	
29	KINDJIZO D. Paul	Eleveur	95 73 94 88	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	GANDISSI Jérôme	infirmiers	97 69 71 11	
31	GBLANJA Firmin	Cultivateur	94 04 69 62	
32	GBEWA Jocelyn	Eleveur	95 11 99 17	
33	LAHOUE Françoise	Revendeuse	94 96 17 37	
34	GUÈDE Rolande	Revendeuse	96 53 17 84	
35	KINDJANHOUNDE Barnabe?	Commerçant	95 32 81 69	
36	KPENAXTON Judicaël	Instituteur	64 53 24 20	
37	GANSE Parfait	Chauffeur	61 57 95 45	
38	GANSE Dieu-donne?	Maçon	90 35 13 17	
39	DDHA Eudoxie	Institutrice	95 76 78 07	
40	MALENDU Nidjibr	Cultivateur	60 14 71 80	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	FATONIDJI Julien	Mécanicien	95 33 96 35	
42	GANDAHO Edouard	Mécanicien - Auto	95 54 76 68	
43	AGBAHOUNTIN Alexis	Soudeur	90 51 41 38	
44	DEKAN Désiré	Guérisseur	67 91 94 66	
45	DADÉMI Pami	Mouleur	95 29 31 17	
46	DOYONON Roland	Éleveur	67 59 20 33	
47	AGBAHOUNTIN Simon	soudeur / SV	97 53 69 41	
48	ADJATOMIN Gilbert	-CA	96 83 29 45	
49	DEKAN Chactac	Éleveur	65 51 04 73	
50	GANSE Eudier	Coiffeur	55 44 79 96	
51	NAKA Chrisologue	Éleveur	94 45 36 47	
52	YABI Hermel	Consultant	96 56 35 38	
53	BALOGOUN Réméo	Consultant	96 57 15 53	
54	AGBANOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	21-07-2024
Début de la séance	:	14h23
Fin de la séance	:	15h05
Commune	:	BOHILON
Arrondissement	:	AVOGRANIA
Village/quartier	:	ZOUN GOUSSO
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Fongbe / Français

Représentants du Consultant : BLO ABERME

YABI Hervé / AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'An deux mille vingt quatre et le dimanche vingt et un juillet s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude de l'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot. 3) au début de la séance, le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter le projet, et à présenter ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Synthèse et recommandation

MADAFIMIN Gabon - Accélérons les
travaux. Nous avons trop espéré

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est bien déroulée et les participants ont fait les recommandations suivantes.

- Vite demander les travaux car ils ont trop attendu

Ont signé :

Représentante des femmes

MALAFIME Clémence

95 28 50 40




Représentant de Loges

SAMBA Dominique

95 53 09 41



Représentant consultant
BLAISE Arsène
97 23 59 07 

Représentant des Jeunes

DANON Maxime

95 27 01 34



CV du Village ZOUNGOUDO

ABOJE Joseph

95 56 91 95







MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 3...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ZOUN GOU DO Arrondissement : AVOGRANA Commune : BOHICOM

Date : 21-07-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ETCHIZIN Martin	Peintre	97794720	
2	VEDOGBETON Cyriaque	Manœuvr	95791419	
3	KAKE Caeppin	Imahidjanleur	97589286	
4	GRAGUIDI Elise	Communiqante	91148115	
5	AGBANTOU NAO Richard	Imahidjanleur	95533724	
6	MADAFEMEN Gabrini	95795017	95795017	
7	AITHOU Evariste	Electricien	62995076	
8	TCHOUTCHOTMINAN Lucien	ouvrier	68036301	
9	VEDOGBETON Léopold	Revendeur	65221434	
10	AGNAN VOKERAN Lagard	coiffeur	52950766	
11	TCHIGNON Sylviane	revendeuse	64661290	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ETCHIZIN Sidonie	Revendeuse	94150870	S
13	VE DOGBETON Houe Rodjo	Travaux d'entretien	65061495	B
14	KPO ZOUN ME Basgilla	Revendeuse	91313758	L
15	VE DOGBETON Blaine		95173622	#
16	DANSIVOU Augustin	Revendeuse	65802052	A
17	BOSSOU Pelegie	Imahibi knice	97995939	A
18	VE DOGBETON Jodel	charpente	49889963	V
19	SEBO Bieu domac	Plombier	94347517	C
20	SOHOUNDO Victoria	Revendeuse	54956333	O.
21	ZOKONON Gerard	Maçon	95531082	A
22	DIIDAGO Felicien	Instituteur	97835502	
23	LANGO Séad adone		64034213	V
24	GHOON Athmane	Electricien	96044339	B
25	ASSO KPE Felicien		64039620429	
26	Gbedygele VICTOR	PHOTOGRAPHE	95800881	A
27	SOGNIN Chaiabiane	Revendeuse	98612868	A



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18-07-2024
Début de la séance	:	13h 15
Fin de la séance	:	13h 54
Commune	:	BOHICON
Arrondissement	:	WASSAHO
Village/quartier	:	YOLLE
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Fongbe - Français

Représentants du Consultant : BLOE. Arsène

AGBANOU Thierry / YABI Henry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME) a organisé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux de électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 3) au début de la séance le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et remercié la population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter le projet et a présenté ainsi le projet à la population. Recueillie les avis et recommandations de la population le consultant a préparé un tableau de suivi des actions du projet et est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler les mesures d'atténuation et maximiser.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19 juillet 2024
Début de la séance	:	11 h 00'
Fin de la séance	:	12 h 30'
Commune	:	Bobicou
Arrondissement	:	Avogbannan
Village/quartier	:	Zoungonmè
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAOTAN Olivia

DR AGBANOU Thierry, DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le ~~19~~ ¹⁹ juillet 2024, a été tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou, Mono (lot 3). Le chef du village a ouvert la séance en remerciant la consultante et les participants pour leur participation et demande à la consultante de présenter l'objectif de la rencontre : - informer la population sur le projet et recueillir leurs avis afin d'évaluer ses impacts potentiels sur l'environnement et la communauté. La consultante a détaillé les activités prévues et a expliqué que son rôle est de collecter des données pour identifier les impacts positifs et négatifs du projet, puis de proposer des mesures pour atténuer les effets néfastes et maximiser les bénéfices.

B. QUESTIONS ET DEBATS

VITOLLEY Martin : je vous remercie. C'est vraiment quelque chose qui nous manque beaucoup. Je suis vraiment content et nous acceptons le projet et que les travaux démarrent.

ADJAHOHO Rex : je vous remercie. Le projet a pris en compte une partie de la localité par exemple chez moi. Il n'y a pas de piquet, nous prions les autorités de prendre en compte les localités sur tout l'ensemble et de demander les travaux le plus vite possible.

BALOGHO Eric : je vous remercie. Dans les zones là où ils ont relevé les points des poteaux et implanté les piquets, il ne sont plus revenus pour implanter les poteaux.

BODEHO Gildas : je vous remercie. Il y a certains propriétaires qu'ils ont enregistré qui ont des arbres dans l'emprise. J'aimerais savoir si c'est les propriétaires qui vont débarrasser ces arbres de l'emprise?

Réponse du consultant : elle remercie les intervenants et les rassure que leurs interventions sont fidèlement pris en compte et souligne que les propriétaires laissent les arbres relevés qui sont dans l'emprise qu'ils ne les débarrassent pas.

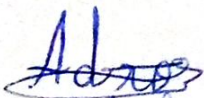
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette réunion s'est bien déroulée et a pris fin par des recommandations

- Demander les travaux le plus vite possible
- Prendre en compte tout les endroits identifié avec le C.V dans des travaux
- Considérer les besoins des populations dans les projet : eau potable, aménagement des voies, infrastructure sanitaire

Ont signé :

Représentante des femmes



Rose Adjaho

Représentant des jeunes



EFFIO BARNAMBE

Représentant des sages



AGUE HOUNKA VITAL

Représentant des consultants



OLAOTAN J.N. Olivia

chef village ZOUNZONNE





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ZOUNZOME Arrondissement : Aveghranman Commune : Bellicon
Date : 19 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GRANDSO Priscille	Mémoriser	95 81 65 99	Signature
02	GRANDSO NESTOR	Revendeur	65 57 68 20	Signature
03	BALOGOUN ERIC	Chauffeur	95 49 11 93	Signature
04	AGUEHONKA VITAL	Macon	95 28 07 73	Signature
05	ZOUISSI NIVEL	Cultivateur	45 62 88 97	Signature
06	ALHONOU Françoise	Ménagère	64 72 95 68	Signature
07	NOUTEHE BANY	Cultivateur	95 20 23 39	Signature
08	BODENHO GILDAS	Ménagère	95 42 16 71	Signature
09	ADANLAWO Athènesina	Ménagère	95 24 19 32	Signature
10	EFFIO Barnamhe	Coiffeur Coiffeuse	95 45 94 84	Signature
11	SIRA Georges	Ménagère	95 32 14 07	Signature

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ZINSOU Thérèse	Revendeuse	94 59 63 52	
13	ATEHODO Rosine	Ténarose agent pôle Santé au pôle Santé	95 07 11 53 97 31 95 12	my
14	ADIAHO Rose	Technicien labo	95 47-48-84	
15	OKRY J. Julien	ANCIENNE	10 93 45 10	P.O.
16	BANDOR JACQUETTE	Revendeuse	67 92 88 08	
17	NOUYPE Jonas	Tandimier	63 98 74 29	
18	LIBLA JUSTIN	Revendeuse	84 54 11 81	
19	HOUYTON HILAIRE	Revendeuse	64 17 75 06	
20	VITOULEY Martin	cultivateur -	95 43 50 18	
21	VITOULEY Maellelin	Ménagère	95 02 58 37	
22	VITOULEY RITA	Couturière	41 20 54 90	
23	HUKRON TATIANA	11	94 53 41 94	
24	HUKRON Christine	Revendeuse	65 98 13 17	
25	ADIKANNON Relacie	Couturière	65 78 11 58	
26	TOURNE VICTORINE	Revendeuse	99 47 16 40	
27	ZONAMBE Tamilla	Revendeuse		

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio- économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous- traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours

d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur

prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
Harnais et dispositif Antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenant à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5.Prevention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension	Valeur de la tension U_n en volts		
	En courant alternatif	En courant continue	
Très basse tension TBT	$U_n \leq 50v$	$U_n \leq 120v$	
Basse tension	BTA	$50v < U_n \leq 500v$	$120v < U_n \leq 750v$
	BTB	$500v < U_n \leq 1\ 000v$	$750v < U_n \leq 1\ 500v$
	HTA*	$1\ 000v < U_n \leq 50\ 000v$	$1\ 500v < U_n \leq 75\ 000v$
	HTB	$U_n > 50\ 000v$	$U_n > 75\ 000v$

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
Contact de la PAP	
Adresse de la personne contact de la PAP	
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires
	Représentant du
	Parent du propriétaire
	Locataire
	Autres (préciser)

Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie	
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture
	Commerce
	Transport
	Artisanat
	APE/ACE
	Privé
	Autres (préciser)
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)	
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)	
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion : Christianisme Islam Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----

--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |__| ; Couturier |__| ; Vulcanisateur |__| ; Tourneur |__| ; Scierie |__| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y: Z:
04					X: Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

--

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, poste de police...);
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requisos couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n° 2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- L'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.